Guide d'utilisation

À remettre à l'utilisateur

FR

Ce guide est disponible sous format digital via notre site web : www.stuv.com
Retrouvez nous également sur :

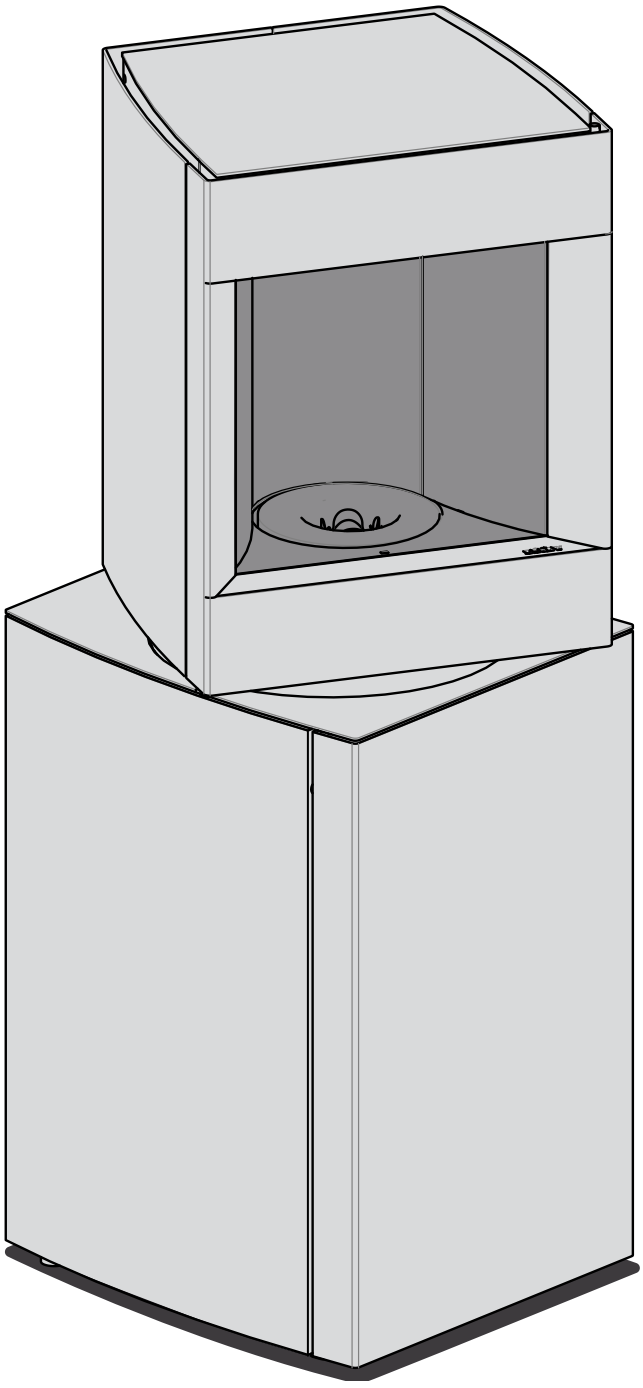

stûv P-10

Janvier 2018
186203 > ...
APF 29

BIENVENUE DANS L'UNIVERS STÛV !

Vous venez d'opter pour un appareil de chauffage écologique et de haute performance.

Vous trouverez dans ce document les conseils et les consignes d'utilisation et d'entretien de votre Stûv. Scannez le code QR ci-dessous pour visionner la video: Conseils d'entretien et d'utilisation.

Nous vous souhaitons d'ores et déjà un grand plaisir d'utilisation.

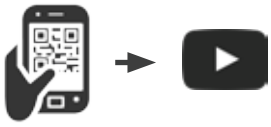

SOMMAIRE

PRÉSENTATION DU PRODUIT

Normes, agréations et caractéristiques techniques 4
Marquage CE du Stûv P-10 5
Matériaux et composants principaux 5
Dimensions du foyer 6
Présentation générale des composants du foyer 7
Comment fonctionne votre Stûv P10 ? 8
Le combustible 9

UTILISATION 10
Recommandations générales 10
Environnement 10
Recommandations avant la première utilisation 11
Précautions à la première utilisation 12
Manipulations de base 12
Gestion de la télécommande 13
Description du menu de la télécommande 15
Allumage du Stûv P-10 19
2 modes d'utilisation : mode normal vs mode calendrier 19
Mode puissance ou régulation thermostatique 20
Mode calendrier 21
Configuration du mode calendrier 22
Extinction du Stûv P-10 24

ENTRETIEN 25
Entretien quotidien 25
Entretien hebdomadaire 26
Entretien annuel 29
Tableau des entretiens annuels 30

EN CAS DE PROBLÈME... 31
Interrupteur d'urgence 31
Signaux d'alarme 31
Signaux d'alarme (suite) 32

DECLARATION DE PERFORMANCE (EU 305-2011) 36

FICHE PRODUIT (EU 2015/1186) 37

L'EXTENSION DE GARANTIE STÛV : 38

UNE DÉMARCHE SIMPLE POUR PLUS DE TRANQUILLITÉ 38

CONTACTS 43

Normes, agréations et caractéristiques techniques

Les foyers Stûv P-10 (à fonctionnement intermittent) répondent aux exigences (rendement, émission de gaz, sécurité…) des normes européennes EN.

Les données reprises ci-après sont fournies par un laboratoire agréé.

Résultats des tests suivant les normes EN 14785 : 2006
Appareils de chauffage domestique à convection à granulés de bois

Les Stûv P-10 sont couverts par :
les brevets n°:
EP 2304319
JP 5390603
US 8.904.944
US 8.826.899
+ brevets en instance

les dessins modèles n°:
DM/72417
DM/72418
002500942-0001
002500942-0002

CE

Stûv P-10		
Masse de l'appareil		175 kg
Puissance calorifique nominale		8 Kw
Puissance calorifique à allure réduite		2,4 Kw
Section minimum de l'alimentation en air de combustion depuis l'extérieur (lorsque le foyer n'est pas raccordé directement à l'air extérieur)		30 cm^2
Rendement à puissance nominale		90,5 %
Rendement à puissance réduite		94,5 %
Température moyenne des fumées à la puissance nominale, à la sortie de l'appareil		217 °C
Température moyenne des fumées à la puissance réduite, à la sortie de l'appareil		94 °C
Distance minimum de sécurité par rapport aux matériaux combustibles adjacents :	**> à l'arrière (de la partie basse)** **> sur les côtés** **> en-dessous** **> au-dessus**	7 cm 10 cm 0 cm 50 cm
Émission de CO à puissance nominale		0,001 %
Émission de CO à puissance réduite		0,028 %
Émission de particules (à puissance nominale)		5 mg/ Nm^3
Débit massique des fumées à puissance nominale		5,1 g/s
Débit massique de la fumée à puissance réduite		2,8 g/s
Tirage conseillé à puissance maximale		6 Pa
Tirage conseillé à puissance minimale		3 Pa
Tirage minimum à la sortie de l'appareil pour le calcul du conduit de fumées.		0 Pa

Normes, agréations et caractéristiques techniques (suite)

Exigences relatives à l'alimentation électrique

Tension	230 V
Fréquence	50 Hz
Puissance électrique consommée à l'allumage	1000 W
Puissance électrique consommée en fonctionnement normal	40 W

Exigences relatives au combustible

Combustible recommandé	Granulés de bois exclusivement
Certification	Din Plus, EN Plus A1
Diamètre	6 mm

Marquage CE du Stûv P-10

CE

Stûv S.A Rue Jules Borbouse 4, 5170 Bois-de-Villers
15
Organisme notifié 1881
numéro de déclaration de performance : 15QA151478501

EN 14785 : 2006
Stûv P-10
Veuillez lire et respecter les consignes d'installation et d'utilisation

Version française disponible dans la notice d'utilisation
Nederlandse versie beschikbaar in de gebruikersgids
Deutsche Version in der Installationsanleitung
La versione italiana è disponibile all'interno della guida utente
Versión española disponible en el manual del usuario
Versão portuguesa disponível no Manual do Utilizador
Česká verze je k dispozici v uživatelské příručce
Wersja polska dostępna w instrukcji obsługi

Utilisez uniquement le combustible recommandé :
Granulés de bois diamètre 6 mm, qualité standard EN+A1

Puissance calorifique	Pnom	8.0kW	nominale
	Ppart	2.4kW	réduite
Émission de CO (à 13% d'oxygène)	COnom	0.001%	nominale
	COpart	0.028%	réduite
Température moyenne des fumées à la sortie de l'appareil	Tnom	217°	nominale
	Tpart	94°	réduite
Épaisseur minimum d'isolation par rapport à d'éventuels matériaux combustibles	dr	70mm	arrière
	ds	100mm	côtés
	df	1000mm	avant
		appareil pivotant : 1000 mm face à la vitre	
Rendement	ηnom	90.5%	nominale
	ηpart	94.5%	réduite
Puissance électrique		1000W	pic
		40W	moyenne
Tension		230V	
Fréquence		50Hz	

Matériaux et composants principaux

Le Stûv P-10 est principalement constitué de :

> Tôles/tubes d'acier peints pour les éléments de structure et de parement

> Les parements bas sont disponibles dans une finition panneaux de bois avec plaquage chêne (clair ou fonçé)

> Vermiculite pour l'intérieur de la chambre de combustion

> Fonte d'acier pour les éléments structurels du brûleur

> Aluminium pour le conduit d'extraction de la fumée

> PEHD pour le réservoir à granulés

> Un kit de finition "à garnir" est disponible pour habiller les parements bas. Dans ce cas il convient à l'installateur de vérifier que le matériau de finition choisi corresponde à l'usage auquel il est destiné.

Tous ces composants sont réputés conformes dans les limites des tolérances et des usages nationaux.

Stûv s'inscrit résolument dans une démarche environnementale responsable.
Nous pensons à la fin de vie de nos produits.

Chaque composant de l'appareil peut être isolé afin d'effectuer un tri et donc un recyclage optimal.

L'évacuation des différentes pièces doit se faire conformément aux réglementations locales et nationales.

Dimensions du foyer

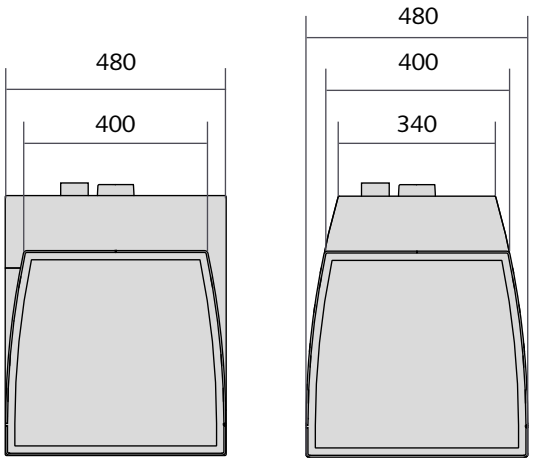

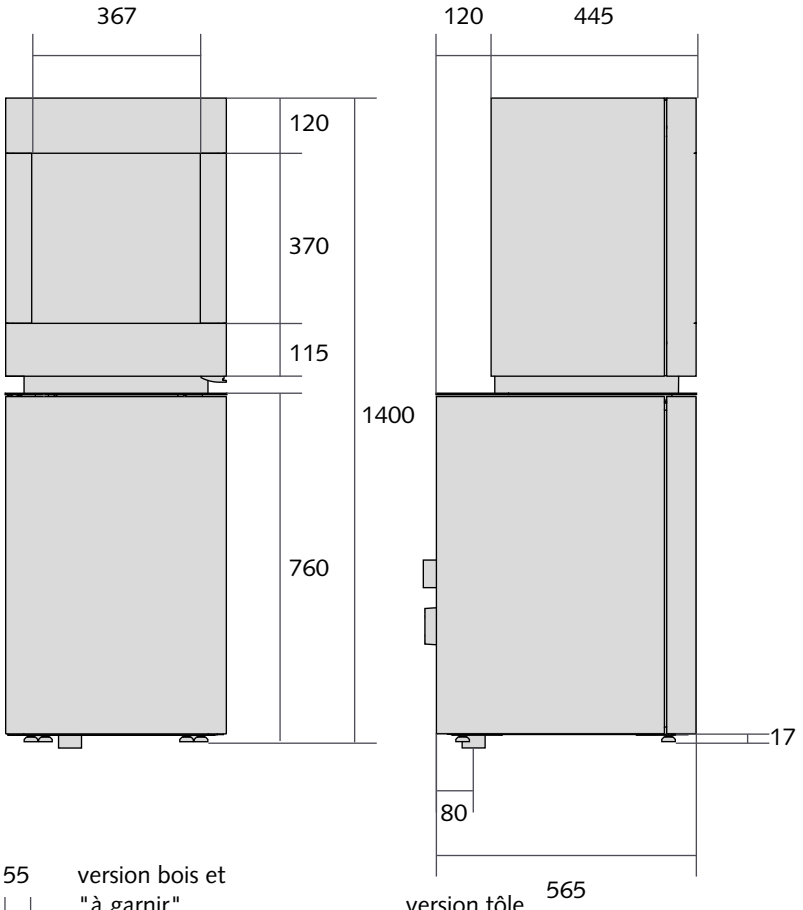

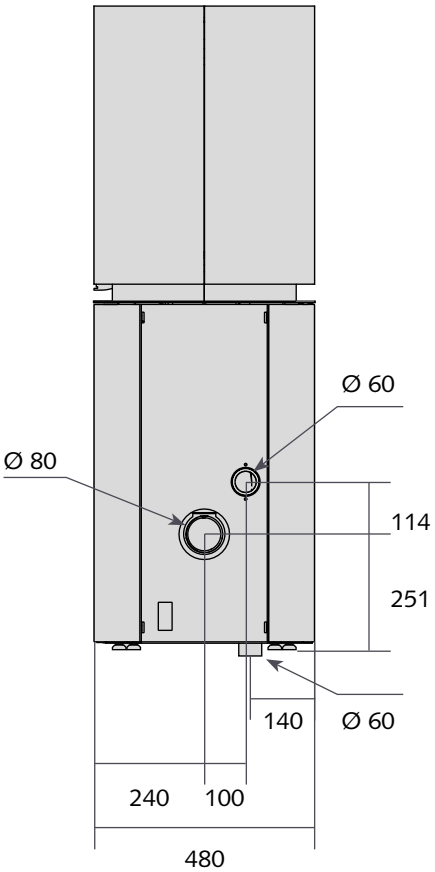

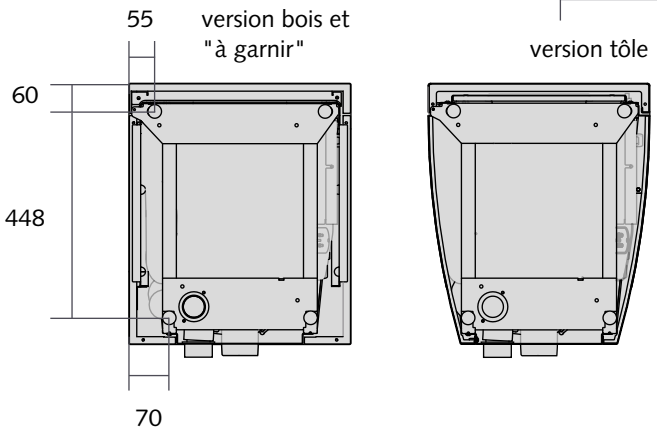

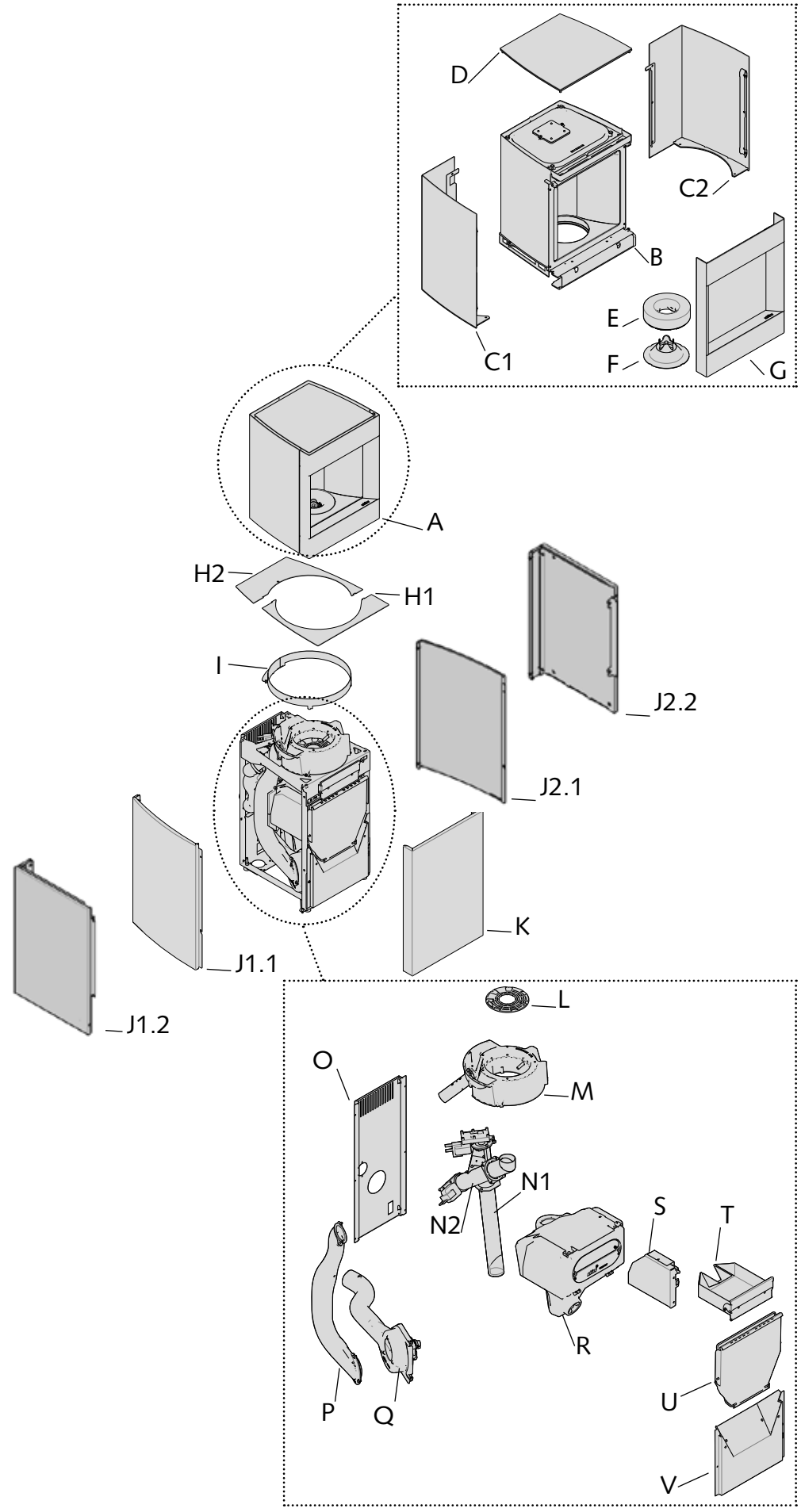

A. Lanterne

B. Structure lanterne

C.
C1.Parement lanterne droit
C2.Parement lanterne gauche

D. Tablette supérieure

E. Anneau vermiculite

F. Modeleur flamme

G. Porte lanterne

H.
H1. Tablette arrière
H2. Tablette avant

I. Collerette

J.
J.1.1 Parement droit (version tôle)
J.1.2 Parement droit (version bois et à garnir)
J.2.1 Parement gauche (Version tôle)

J.2.2 Parement droit (version bois et à garnir)

K. Porte basse

L. Grilles

M. Fonte bruleur

N.
N1. Vis d'Archimède 1
N2. Vis d'Archimède 2

O. Tôle arrière

P. Conduit extraction fumée

Q. Corps ventilateur

R. Réservoir à granulés

S. Carte électronique

T. Cendrier

U. Trappe de rechargement

V. capot avant

*Les parements sont disponibles en deux versions, l'illustration représente un côté de chaque finition.

Comment fonctionne votre Stûv P10 ?

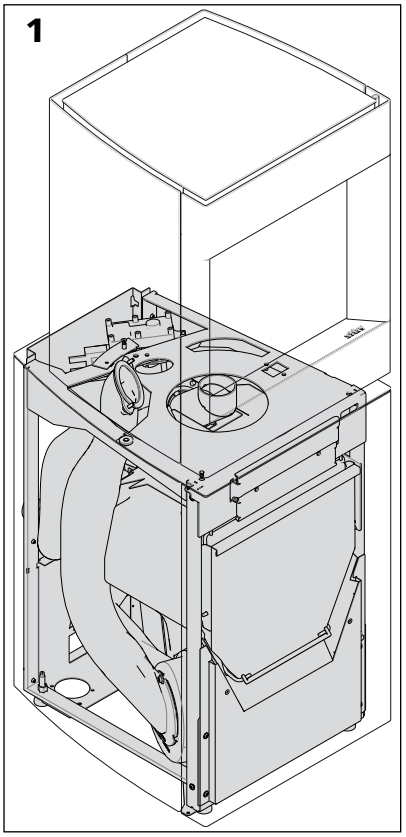

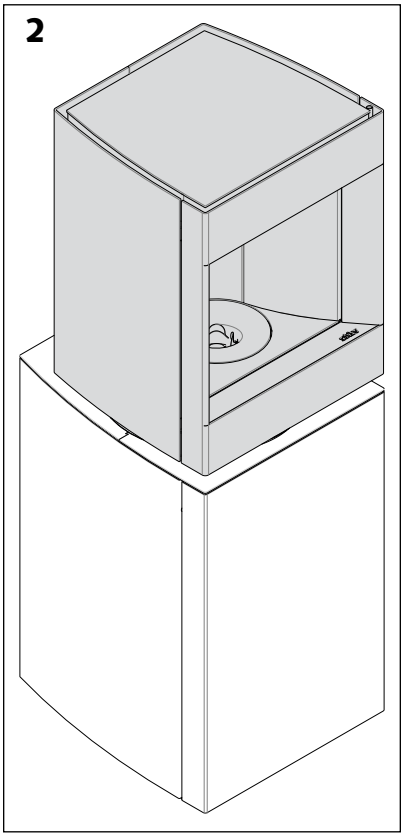

Le Stûv P-10 est un poêle à granulés de bois composé de deux grandes parties :

- Une base contenant: le réservoir à pellet, l'alimentation des combustibles et de l'air de combustion, l'extraction de la fumée ainsi que l'ensemble de l'électronique et des sondes permettant de moduler et de régler le fonctionnement de l'appareil [schéma 1].

- Une lanterne pivotante où se déroule la combustion du pellet. Cette partie haute rayonne et diffuse également la chaleur de convection; elle est munie d'une vitre offrant vue sur une belle grande flamme [schéma 2].

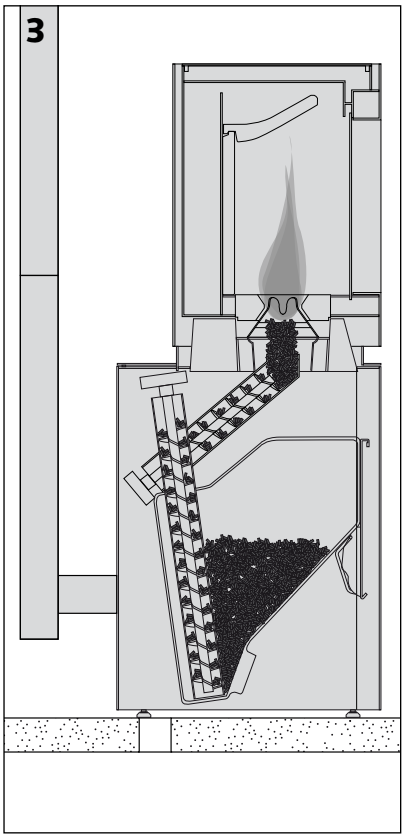

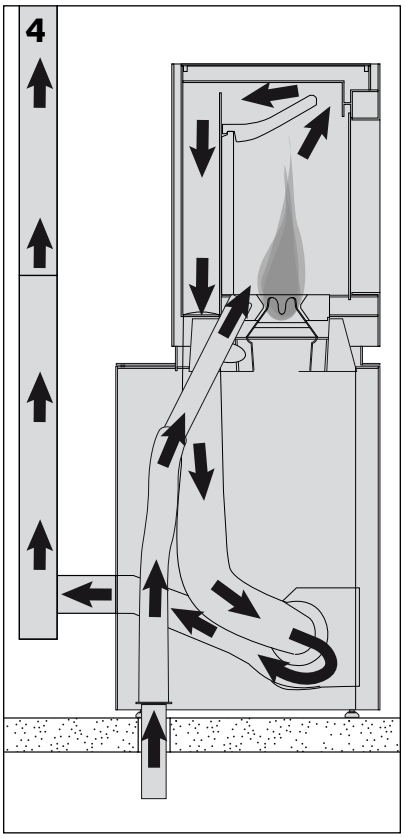

L'appareil est muni d'une gestion électronique jouant sur deux variables afin de fournir un confort thermique optimal. En fonction de la demande de l'utilisateur, le Stûv P-10 va régler sa puissance et la maintenir en jouant sur:

- la quantité de granulés brûlés [schéma 3]

- la quantité d'air alimentant la combustion [schéma 4]

Qu'est-ce que le granulé de bois ?

Le granulé de bois ou pellet est un combustible solide et écologique réalisé à partir de déchets de scierie. La sciure de bois est comprimée sans colle ni liant de sorte à obtenir un cylindre normalisé de haute densité et avec un faible taux d'humidité. Ces caractéristiques confèrent aux granulés un pouvoir calorifique intéressant.

Quel granulé choisir ?

Les performances du Stûv P10 peuvent varier en fonction du granulé utilisé.
Pour une utilisation correcte, les granulés doivent être conforme aux certifications ENplus ou DINplus A1. Ces références vous assurent que les pellets possèdent les caractéristiques suivantes:

- diamètre : 6 mm
- longueur min - Max: 3 - 40 mm
- taux d'humidité : ≤ 10 %
- taux de cendres : ≤ 7%

Le stockage du granulé

Les pellets doivent être stockés dans un endroit sec et où la température est supérieure à 5°C. Ils peuvent être conservés en sac ou en vrac mais entreposage à l'air libre à éviter.

Attention !
Prendre garde de ne pas écraser les sacs afin d'éviter de produire trop de poussières. Il faut éviter de vider les poussières dans le réservoir de l'appareil car ces sciures peuvent perturber le circuit d'alimentation.

Si vous utilisez des pellets stockés en sac, une fois le sac ouvert, veuillez utiliser le contenu dans un délai relativement court. Dans le cas inverse, il y a un risque d'humidification du pellet.

La combustion de tout liquide ou solide autre que les granulés répondant à la norme ENplus/ DINplusA1 est proscrite !

Chaque Stûv P-10 fait l'objet d'une vérification en usine.
Il est possible qu'il y ait des traces de combustion ou de légers résidus suite à ce test.

Recommandations générales

⚠ Important !

Afin d'exploiter au mieux les qualités de votre appareil et éviter tout danger, il est impératif de respecter les consignes suivantes:

> Installer le foyer suivant les règles de l'art et les prescriptions locales ou nationales. Un professionnel qualifié doit s'assurer de la compatibilité et du dimensionnement du conduit de fumées.

> Lire attentivement ce mode d'emploi et le conserver.

> Respecter les consignes d'entretien.

> Ne jamais utilser l'appareil avec la porte ouverte ou la vitre cassée.

> Ne jamais utiliser de liquide inflammable dans ou autour de l'appareil en fonction.

> Utiliser uniquement des pellets de la qualité recommandée (DINplus ou ENplus A1).

> Prendre garde de n'introduire aucun corp étranger dans le réservoir. Le cas échéant, vidanger celui-ci.

> Eviter toute accumulation de pellets imbrûlés dans le bruleur.

> Ne jamais charger le combustible ailleurs que dans le réservoir.

> Effectuer le décendrage avant chaque utilisation et vider le cendrier régulièrement (p. 14).

Utilisation

Le foyer doit être utilisé conformément aux réglementations locales et nationales et aux normes européennes.

Certaines parties du foyer – la vitre et les parois extérieures – peuvent être très chaudes même en usage normal (puissance nominale) et le rayonnement de la vitre peut être important.

Afin de prévenir toute détérioration ou risque d'incendie, quand l'appareil fonctionne, éloigner tout objet sensible à la chaleur de la zone de rayonnement. Soyez particulièrement vigilant quand vous quittez la pièce.

Veillez à ne pas orienter la partie vitrée vers d'éventuels matériaux sensibles à la chaleur.

Ne pas laisser des enfants en bas âge sans surveillance dans la pièce où le foyer est installé.

Veiller à ce que les entrées et sorties d'air soient toujours libres.

Attention!

L'appareil n'est pas prévu pour recevoir des ustensiles de cuisine.Ne rien déposer sur l'appareil ou sur les parements.

Réparation / Entretien

Toute modification apportée à l'appareil peut créer un danger et vous privera du bénéfice de la garantie. En cas de réparation, n'utiliser que des pièces de rechange Stûv.

En cas de feu de cheminée

Dans un premier temps, surtout ne pas ouvrir la porte du foyer.

Débrancher l'appareil.

Appeler les pompiers.

Après quelques minutes, si le feu ne s'est pas calmé, utiliser un extincteur à poudre, de la soude ou du sable (surtout pas d'eau).

Suite à un feu de cheminée, ventiler la pièce dans laquelle se trouve le foyer.

Faire nettoyer et inspecter la cheminée par un professionnel. La faire réparer si nécessaire.

Environnement

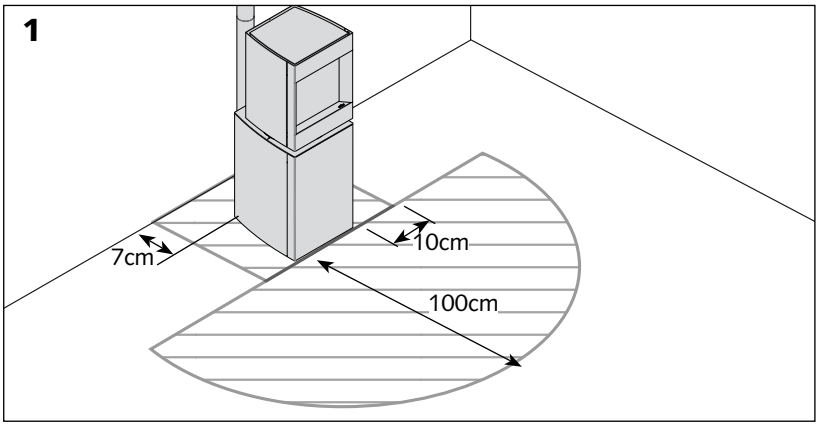

Rayonnement

Le rayonnement de la vitre et des parois peut être important.

Quelle que soit l'orientation du foyer, respectez les distances de sécurité par rapport aux matériaux combustibles [schéma 1], ou assurez-vous que les matériaux exposés à ce rayonnement soient résistants à de hautes températures.

Environnement (suite)

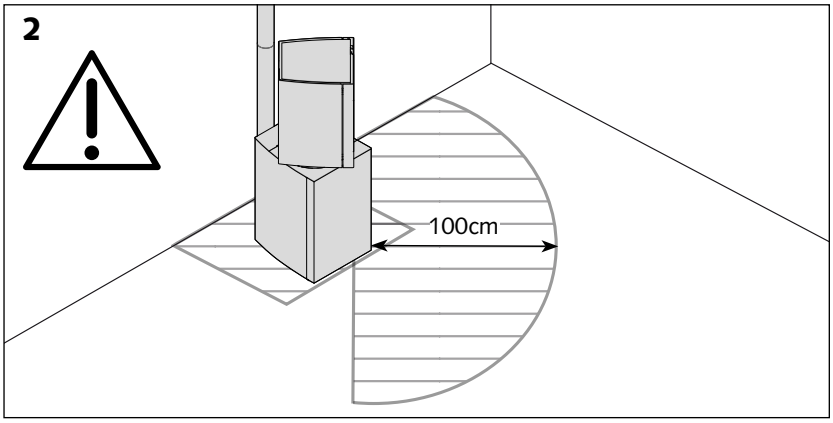

Attention!
Etant donné que la lanterne pivote de 45° vers la gauche et 45° vers la droite, la distance de sécurité doit suivre l'orientation de la flamme [schéma 2].

Recommandations avant la première utilisation

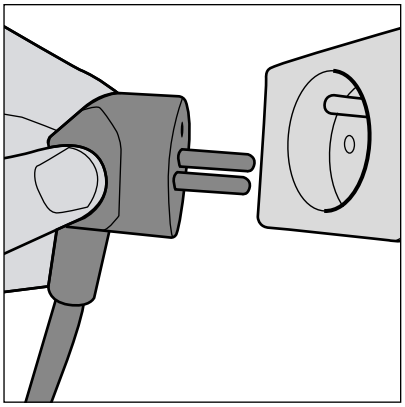

Ce chapitre concerne la mise en fonction de l'appareil. Cette mise en fonction doit être faite par un installateur agréé Stûv.

Le premier allumage va permettre de vérifier le bon fonctionnement de chaque paramètre et, le cas échéant, d'indiquer à l'installateur un réglagle à effectuer pour optimiser l'utilisation du foyer en fonction des spécificités de l'installation.

> Brancher l'alimentation sur le secteur (230V - 50Hz)

> Recharger le réservoir en pellet tel qu'indiqué dans le chapitre "Manipulations de base"

Attention !
Etant donné que chaque appareil est testé en usine, **il n'est pas nécessaire** d'effectuer le pré-chargement de la vis d'Archimède. Par contre, le transport et les manipulations du Stûv P-10 durant l'installation auront possiblement tassé les pellets déjà présents dans l'appareil. De ce fait, ne pas tenir compte du comportement de la flamme durant les premières minutes de fonctionnement (elle peut notamment être plus intense que la normale).

> Allumer l'appareil en suivant les opérations indiquées dans le chapitre "Allumage du Stûv P-10"

Note !
Si pour diverses raisons les vis d'Archimède ont été vidées, il est nécessaire d'effectuer un préchargement.
Réaliser les opération suivantes :
> Appui long sur

> Choisir le menu "Pré-charge"

- Choisir le mode "Auto" pour un chargement total et automatique de la vis d'une durée de 10 minutes.
  Pour annuler, appuyer sur
- Choisir le mode "Normal" pour un pré-chargement manuel.
  Maintenir la touche enfoncée pour faire tourner les vis.

> Sortir du menu

Précautions à la première utilisation

Avant d'allumer le premier feu dans le nouveau foyer, s'assurer qu'aucun objet (quincaillerie, outil,...) n'est tombé dans le réservoir ou n'est resté dans la chambre de combustion.

La peinture n'est pas cuite au four ; elle est relativement fragile mais elle durcira lors des premières chauffes ; par conséquent, manipuler l'appareil avec précaution.

Lors des premiers feux, certains dégagements de fumées et d'odeurs se produiront. Ils proviennent de la peinture, de l'huile de protection des tôles et du séchage des briques. Nous vous conseillons de faire un premier feu bien vigoureux, fenêtres ouvertes, pendant quelques heures. La peinture durcira et les odeurs disparaîtront.

La peinture de certaines pièces situées à l'intérieur de la chambre de combustion, sera, grâce à la combustion, recouverte d'une couche protectrice de carbone.

Manipulations de base

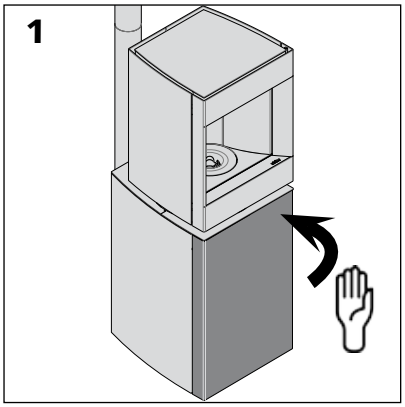

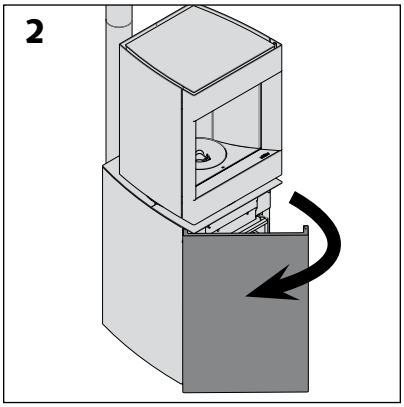

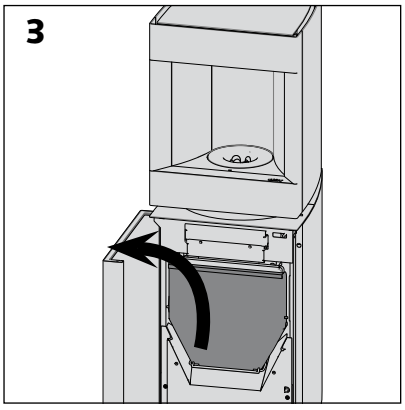

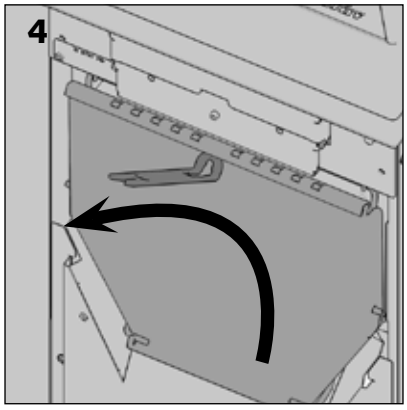

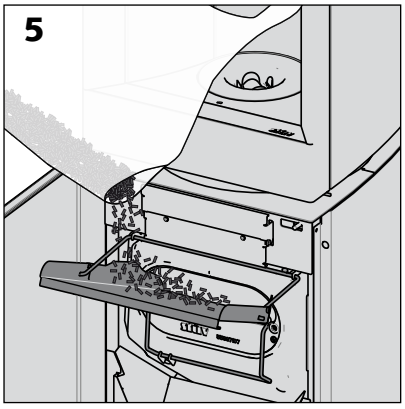

Rechargement en pellet.

Il est conseillé de recharger le réservoir en pellet lorsque l'appareil est eteint.

Attention !
Si vous effectuez le rechargement en granulés alors que l'appareil est en fonctionnement, veuillez ne pas laisser la trappe ouverte plus d'une minute, au delà l'appareil risque d'afficher un signal d'alarme, voire de se verrouiller dans un mode "sécurité".

Rappel: il est important d'utiliser un pellet de qualité (correspondant aux certifications DINplus ou ENplus A1) et de ne verser que des granulés dans le réservoir. Eviter de verser les sciures et poussières se trouvant dans le fond du sac ainsi que tout autre objet. Utiliser le pousseur pour charger plus de pellets dans le réservoir et éliminer les poussières de la trappe.

Le Stûv P-10 est équipé d'une sonde de détection du niveau de granulés. Si la sonde détecte un niveau bas, l'appareil va réduire sa puissance.
Si le niveau de pellets augmente, la puissance va remonter. Si le niveau continue à descendre, le poêle va passer en mode "Extinction".
L'idéal est d'attendre que la sonde émette un son pour remplir le réservoir à l'aide d'un sac de 15kg.

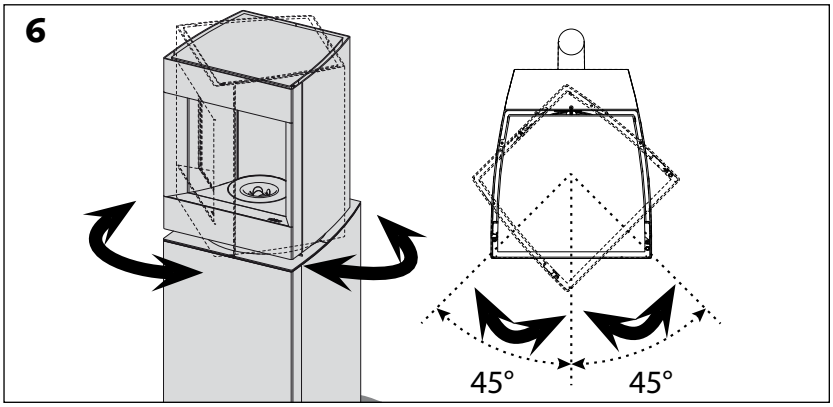

Rotation de la lanterne

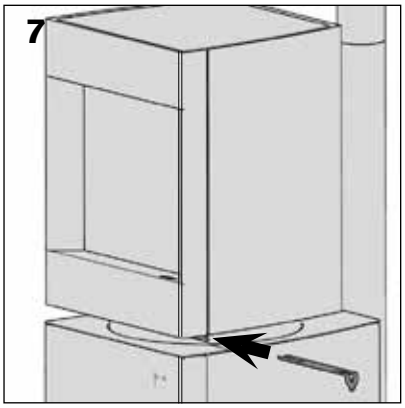

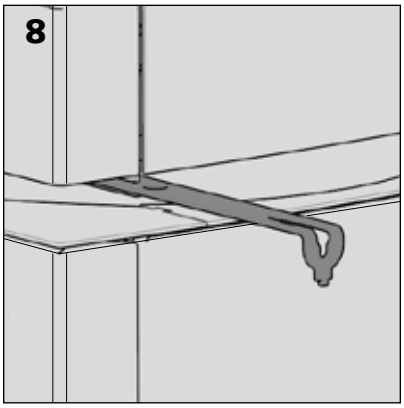

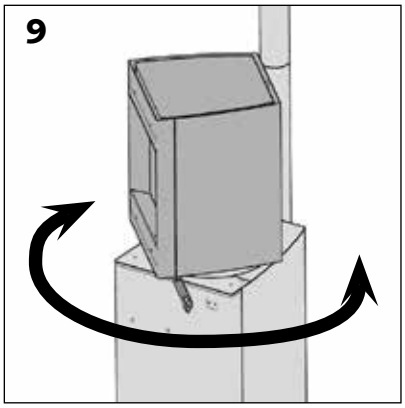

Gestion de la télécommande

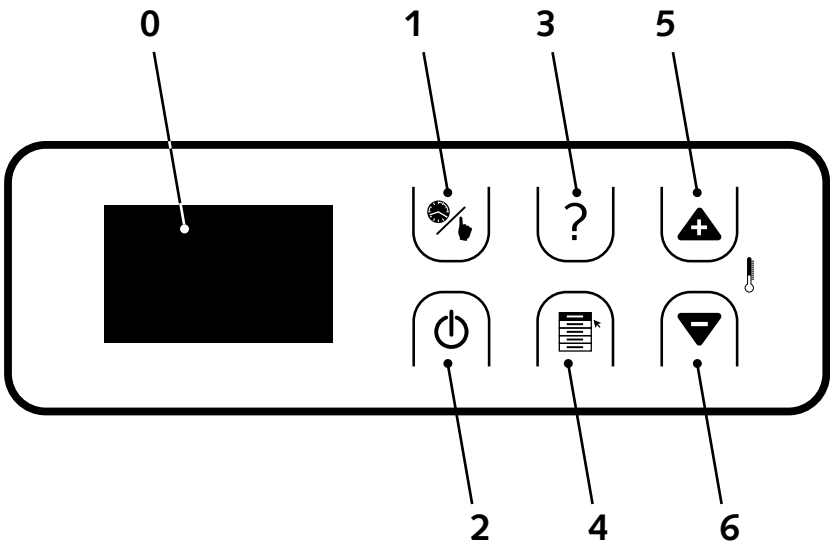

La télécommande du Stûv P10 est munie de 6 boutons et 1 écran d'affichage :

0. **Ecran d'affichage**

1. **Programmation du calendrier**
Cette fonction permet de paramétrer le démarrage, l'arrêt, les niveaux de puissance en fonction du jour et de l'heure ainsi que le réglage de la température de consigne.

2. **Bouton marche / arrêt**

3. **Aide**

4. **Menu**
Le bouton Menu permet, soit de modifier le niveau de puissance soit d'avoir accès aux différents réglages de l'appareil.

Il sert également à entrer dans une option ou un sous-menu en validant le choix en surbrillance.

5. **Augmenter / Déplacement vers le haut**

6. **Diminuer / Déplacement vers le bas**

Attention!
Utiliser uniquement des piles rechargeables dans la télécommande !

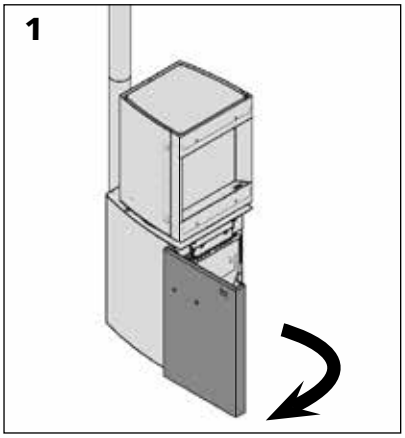

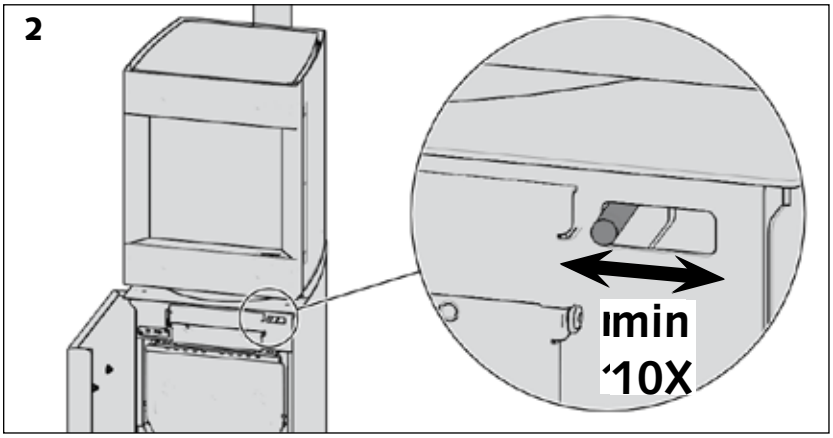

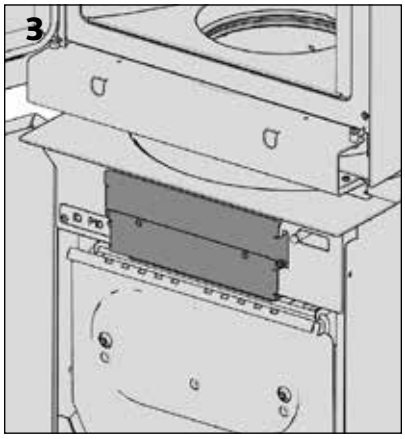

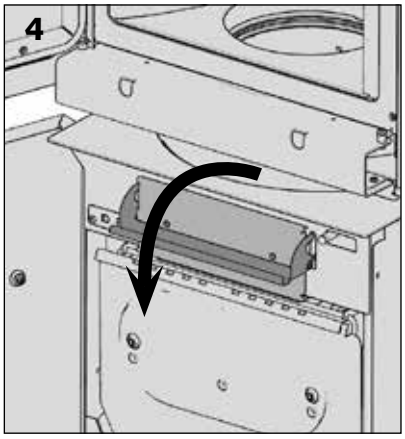

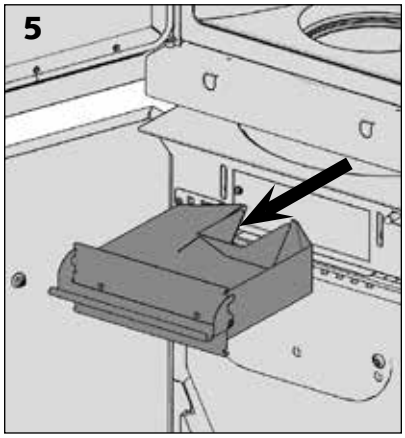

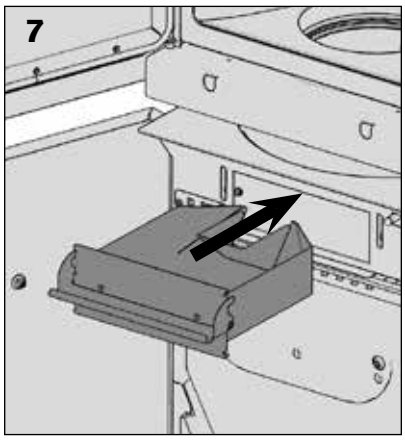

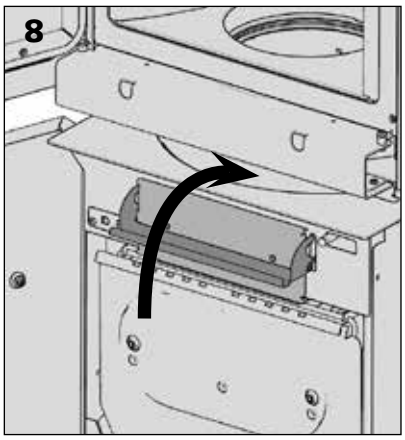

> Avant chaque démarrage, actionner la commande du décendreur (faire une dizaine de mouvements).

> Vérifier qu'à la fin de la manipulation, la commande revienne bien à sa position initiale (tige vers la droite).

Note:
Pour vérifier que la grille tourne correctement et reprend bien sa position d'origine, ainsi que pour vérifier que le décendrage est efficace et que la grille est propre, vous pouvez ouvrir la porte, enlever l'anneau vermiculite et le modeleur de flamme afin de découvrir la grille de décendrage.
Pour connaitre la marche à suivre voir chapitre "entretien hebdomadaire" paragraphe "nettoyage de la grille de décendrage".

Attention !
N'effectuer le décendrage que lorsque l'appareil est éteint.

> Tous les 150 Kg de pellets brûlés, vider le cendrier.

Attention !
Ne retirer le cendrier que lorsque l'appareil est éteint.
Ne jamais toucher le cendrier lorsque l'appareil est en fonctionnement (risque de brûlures).

Bien vérifier qu'il n'y ait pas de pellets imbrûlés présents dans le cendrier avant l'allumage de l'appareil.

Description du menu de la télécommande

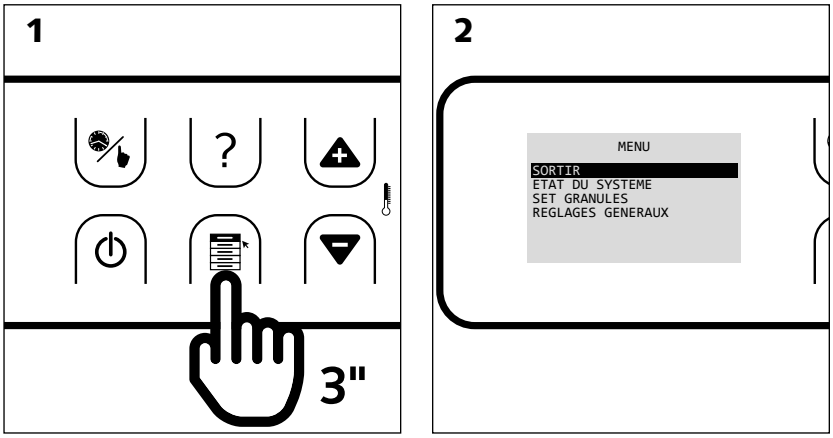

Un appui long sur le bouton Menu donne accès à la liste du même nom comprenant les sous-menus suivants :

Etat du système : contient un ensemble d'informations continuellement mises à jour.

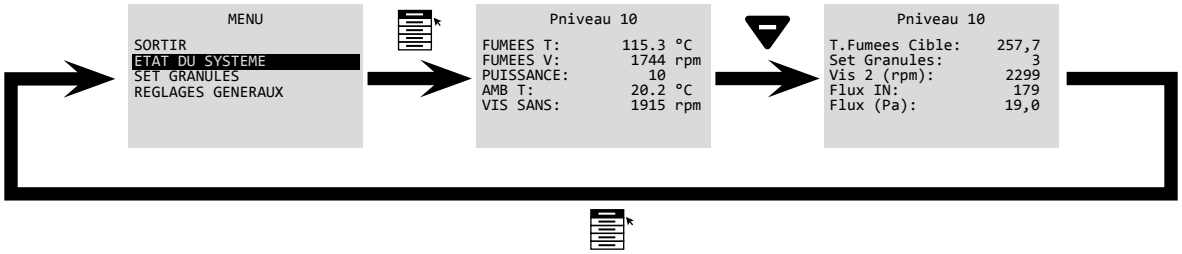


```
       Pniveau 10

FUMEES T:       115.3 °C
FUMEES V:        1744 rpm
PUISSANCE:         10
AMB T:           20.2 °C
VIS SANS:        1915 rpm
```

Température de la fumée
Vitesse de l'extracteur de fumées
Niveau de puissance actuel
Température ambiante
Vitesse de rotation de la vis 1

```
       Pniveau 10

T.Fumees Cible:    257,7
Set Granules:          3
Vis 2 (rpm):        2299
Flux IN:             179
Flux (Pa):          19,0
```

Température de fumée à atteindre en fonction du "Set Granulés"
Set granulés
Vitesse de rotation de la vis 2
Valeur du flux d'air (pas d'unité)
Différence de pression au niveau du diaphragme de mesure de débit

Set granulés : Le débit de granulés dans le système d'alimentation est dépendant des caractéristiques du granulé (longueur, densité …). Il peut donc différer d'une marque à l'autre. Par exemple, les granulés de faible longueur ont tendance à monter plus rapidement dans les vis d'Archimède, même si celles-ci tournent à vitesse constante.

Pour compenser cette différence de débit, il est possible de corriger la vitesse des vis d'Archimède de -15% à +15% par rapport à la valeur de référence (La vitesse de l'extracteur des fumées n'est quant à elle pas modifiée, le but étant d'obtenir un ratio air/combustible correct). Ceci est possible via le menu SET GRANULES.

Lors du fonctionnement stabilisé (après environ 1h) au niveau de puissance Pniveau20, l' indice suivant peut indiquer un débit de pellet insuffisant, et donc une nécessité d'augmenter le niveau du SET GRANULES :

- Flamme courte et vive

les indices suivants peuvent indiquer un débit de pellet excessif, et donc une nécessité de diminuer le niveau du SET GRANULES :

- Flamme très haute (touche le haut de la chambre de combustion)

- Vitre se noircit

Description du menu de la télécommande (suite)

Lors de l'augmentation du niveau SET GRANULES au-dessus du niveau 3 (augmentation des vitesses des vis d'Archimède), le niveau de puissance est volontairement bridé : il est donc normal de ne plus pouvoir atteindre le Pniveau 20.

> Niveau de puissance maximum en fonction du set granulés:

Set granulés	Puissance max
0	20
1	20
2	20
3	20
4	19
5	18
6	17

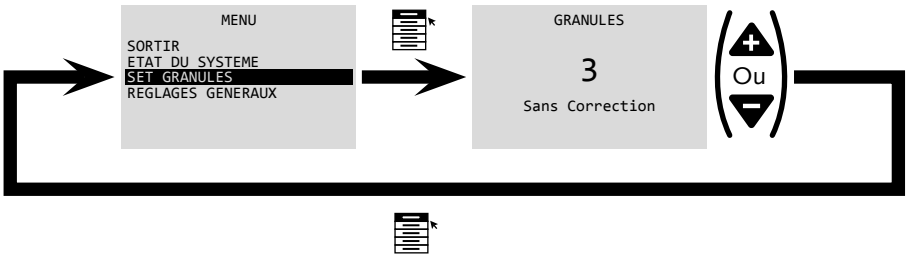

Réglages généraux : le menu "Réglages généraux" est constitué des sous-menus suivants :

> Programm. date/temps : cet écran vous permet de configurer la date ainsi que l'heure. Une fois dans le menu horloge, réglez le chiffre souhaité à l'aide des touches fléchées, pour passer au nombre suivant appuyez sur le bouton menu. Une fois la date et l'heure correctement entrées, appuyez longuement sur le bouton menu pour retourner à l'écran "réglages généraux".

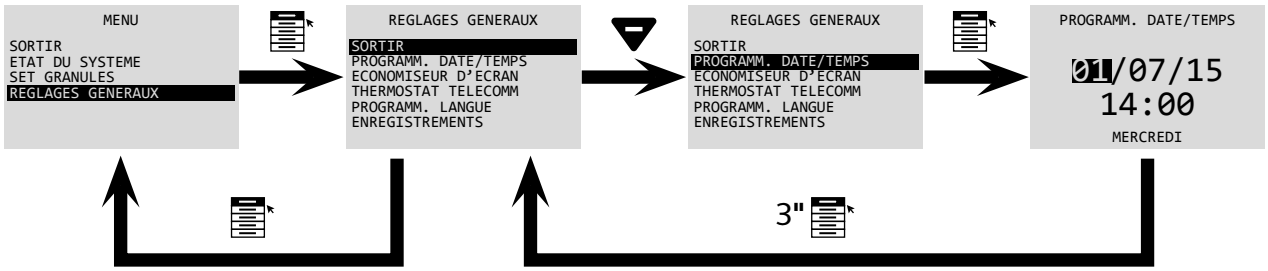

> Economiseur d'écran : Cette option n'est pas activable

> Thermostat télécommande : activer / désactiver la sonde de température contenue dans la télécommande. Lorsque le thermostat télécommande est activé, l'appareil régule sa température en fonction des données envoyées par la télécommande. Dans le cas contraire, la sonde de détection de température se trouve dans l'appareil. Si vous optez pour une régulation via la sonde de la télécommande, placez-la dans un lieu adéquat : pas trop exposé au soleil, pas trop proche de la lanterne, ne pas la laisser dans une autre pièce que celle où est installé le Stûv P-10, etc.

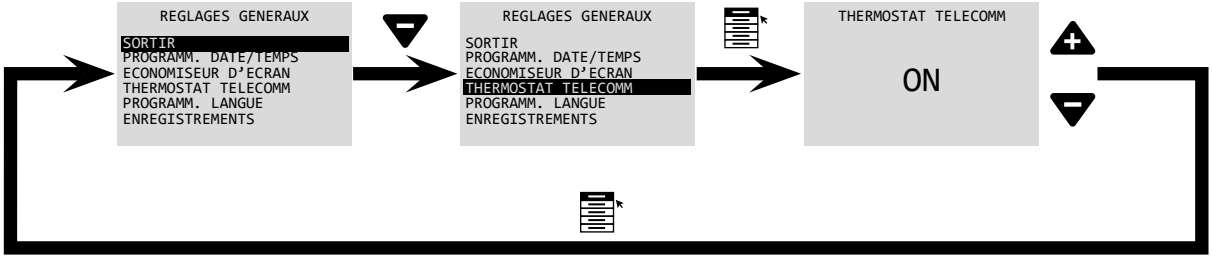

Description du menu de la télécommande (suite)

> Programm. Langue : l'écran "programmation langue" permet de basculer l'interface dans les différentes langues disponibles.

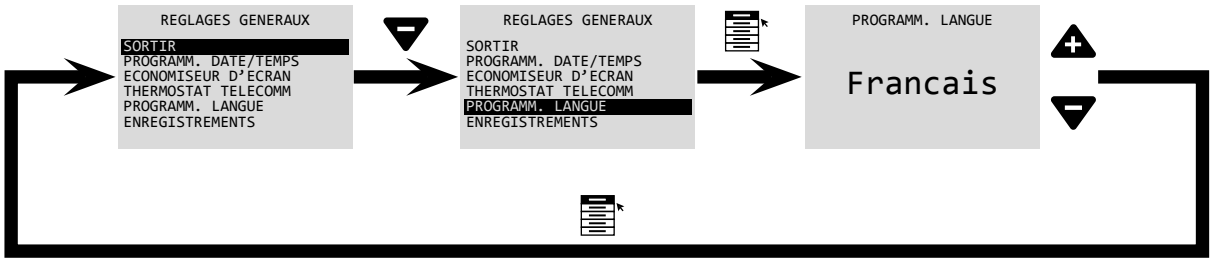

> Enregistrements : chaque incident est enregistré sous cet onglet. Les informations conservées sont : la nature de l'incident, la date et l'heure à laquelle l'incident a eu lieu et la phase durant laquelle l'incident s'est produit.

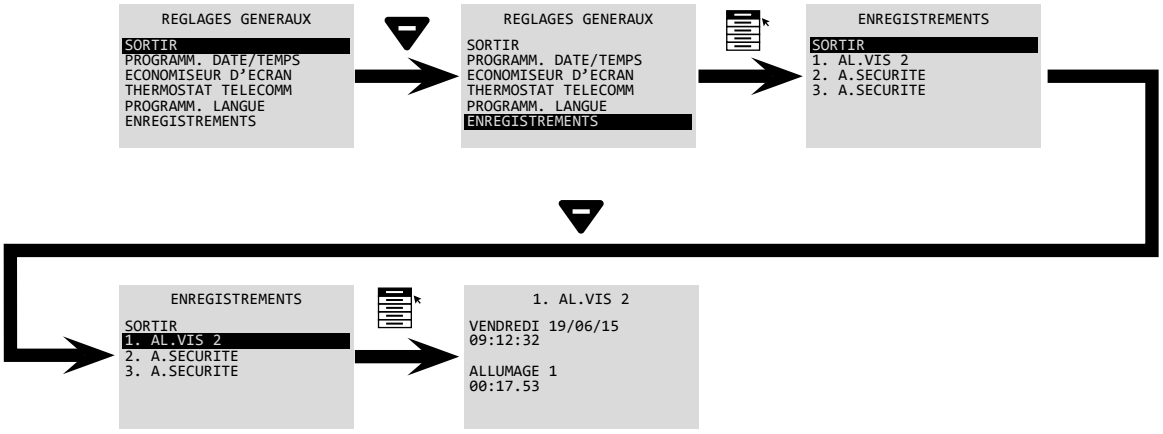

> Service : l'écran "Service" indique le nombre d'heures de fonctionnement ainsi que le nombre de démarrages effectués.

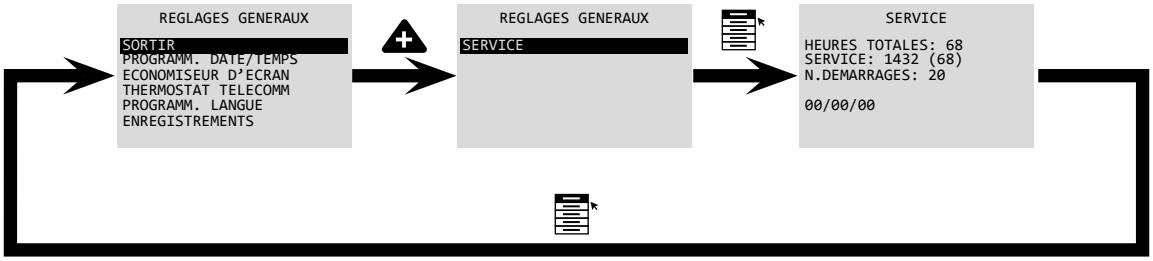

> Eco-stop : <u>l'écran "Eco-stop" est uniquement disponible lorsque l'appareil est en régulation thermostatique.</u>
Lorsque le réglage est sur "ON" l'appareil s'éteint lorsque la température ambiante reste plus de 5 minutes au dessus de la température de consigne plus un degré. Si la température ambiante redescend en dessous de la température programmée moins un degré, l'appareil redémarrera automatiquement.
<u>Attention à la durée d'extinction et de redémarrage !</u>
Lorsque le réglage est sur "OFF" l'appareil descendra à son niveau minimal de puissance de chauffe une fois la température de consigne atteinte mais ne s'éteindra pas automatiquement.

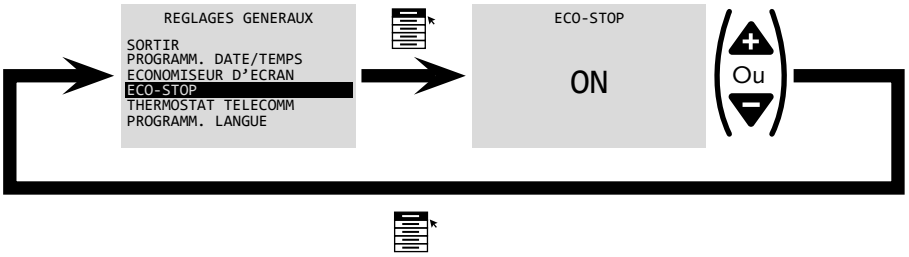

> SMART MODE : l'écran "SMART MODE" est uniquement disponible lorsque l'appareil est en régulation thermostatique.
Lorsque le réglage est sur "ON" la régulation anticipe l'atteinte de la température de consigne et module la puissance. Ce mode permet d'éviter des dépassement excessifs de la température de consigne.
Lorsque le réglage est sur "OFF" l'appareil fonctionne à sa puissance maximale tant que la température ambiante est inférieure à la température de consigne. Si la température ambiante dépasse la température de consigne, l'appareil fonctionne en puissance minimale.

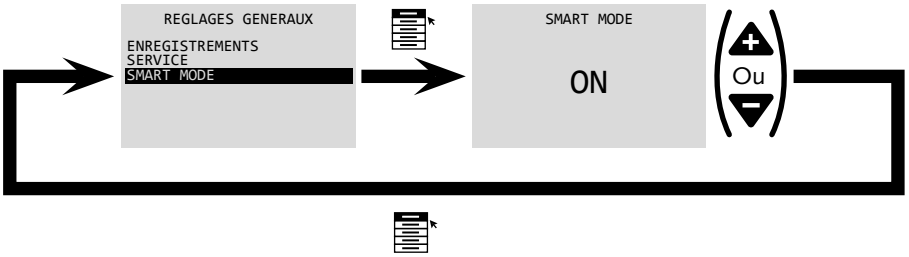

Allumage du Stûv P-10

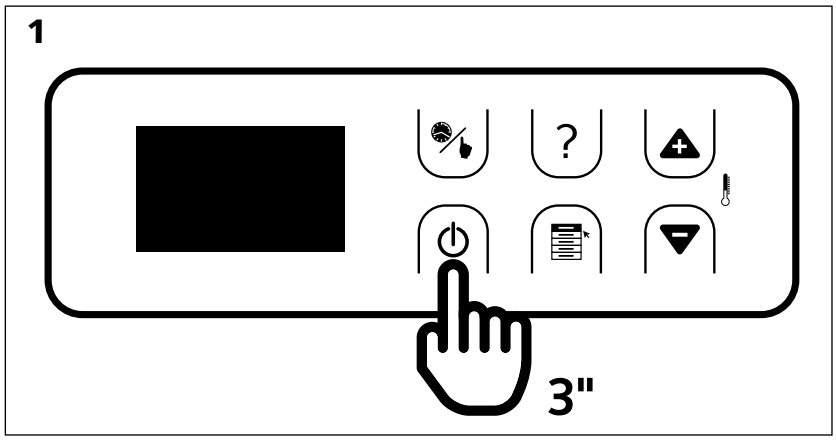

> Pour allumer votre Stûv P-10, appuyer 3 secondes sur le bouton ⏻

> L'appareil va passer en revue ses différents capteurs.

> Le foyer passe ensuite au chargement des vis.

> Une fois la quantité de granulés suffisante, les phases d'allumages démarrent.
La flamme apparait dès ce moment (10 - 12 minutes).

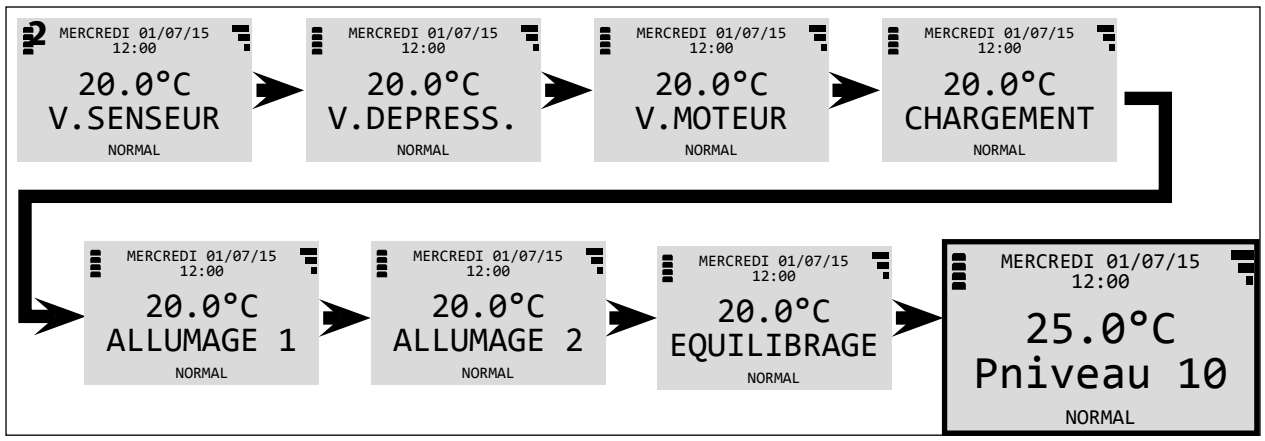

> Les étapes d'allumages sont terminées dès que le niveau s'affiche sur l'écran (20 - 25 minutes).

Note!
À l'allumage, il se peut que la chambre de combustion se remplisse de fumée. Cela est normal et est dû pour diverses raisons à un embrasement plus lent des granulés (Par ex. granulés légèrement humides, ...) Au moment de l'apparition de la flamme, toute la fumée disparaitra.

Ne jamais débrancher l'appareil pendant la phase d'allumage!

2 modes d'utilisation : mode normal vs mode calendrier

Le Stûv P-10 permet deux modes de commande de la puissance. En mode calendrier, la gestion de la température est définie à l'avance, jour par jour, demi-heure par demi-heure (4 calendriers possibles).

Que le mode calendrier soit activé ou non, il est possible de gérer la puissance de l'appareil au travers de niveaux de puissance ou au travers d'une température à atteindre (température de consigne).

2 modes d'utilisation : mode normal vs mode calendrier (suite)

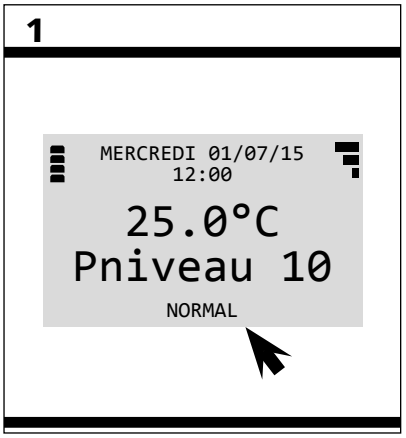

Le bas de l'écran peut présenter 4 indications différentes :

> NORMAL
Cette indication est inscrite lorsque le calendrier n'est pas activé. Le foyer fonctionne en mode manuel.

> CHRONO
Cette indication est inscrite lorsque le calendrier est activé. Le terme CHRONO est suivi du chiffre 1,2,3 ou 4. Ce chiffre correspond au programme de calendrier activé.

> MODULE
Ce mot s'affiche lorsque la température ambiante mesurée par le foyer est supérieure à la température de consigne lorsque la régulation thermostatique est activée (réglage de l'appareil en fonction d'une température et non d'un niveau de puissance). Si le mode calendrier n'est pas actif, seul "MODULE" apparaît sur l'écran. Si le calendrier et la régulation thermostatique sont activés, " Chrono " et " MODULE" s'afficheront alternativement.

Mode puissance ou régulation thermostatique

L'appui bref sur le bouton permet de passer successivement sur les 3 écrans illustrés ci-dessous.

Un premier appui bref vous permet d'activer ou de désactiver la régulation thermostatique de l'appareil.

Si la régulation thermostatique est activée, l'écran suivant indique la température de la pièce et vous permet d'indiquer la température de consigne souhaitée, c-à-d la température que vous désirez atteindre dans la pièce où est placée la sonde thermostatique (appareil ou télécommande). Montez ou descendez la température de consigne à l'aide des touches fléchées.

Si la régulation thermostatique est désactivée, l'écran suivant vous permet de monter ou descendre le niveau de puissance auquel l'appareil fonctionne. La plage des puissances disponibles va du niveau 1 (+/- 2,5 Kw) au niveau 20 (+/- 8Kw). Pour modifier la puissance, utilisez les touches fléchées de la télécommande.

Note: Afin d'éviter la formation de condensation dans le conduit de fumées, un bridage réalisé en usine bloque l'accès au niveau 1 à 4, le débridage pourra s'effectuer par votre installateur après vérification de la compatibilité du conduit.

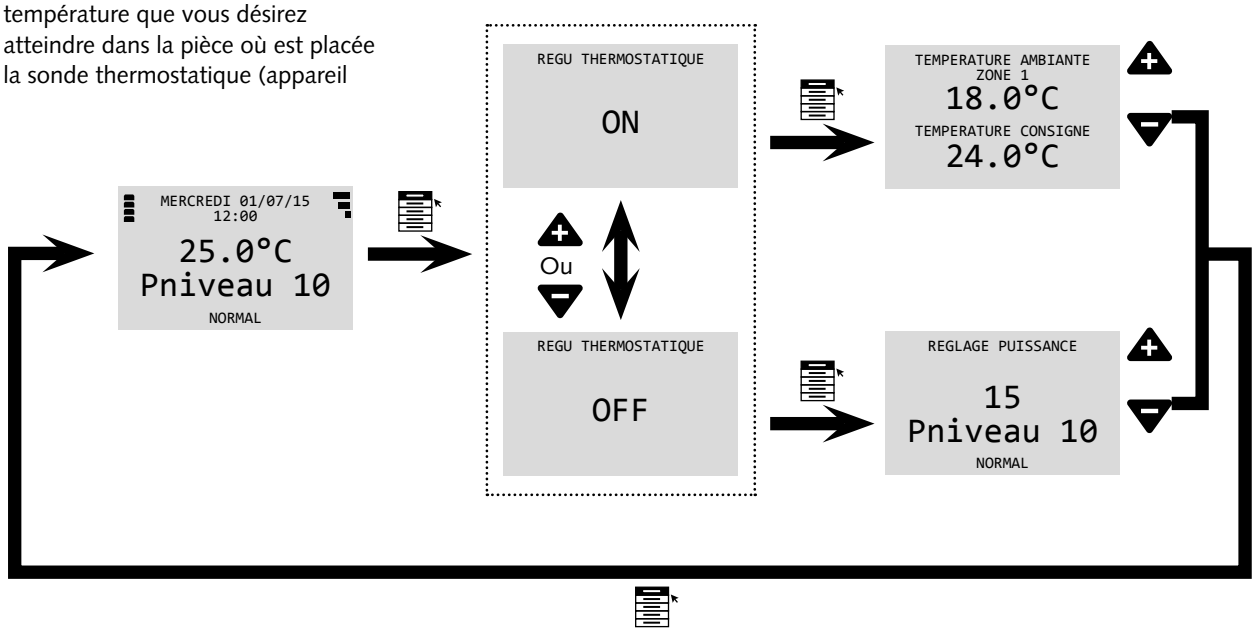

Mode calendrier

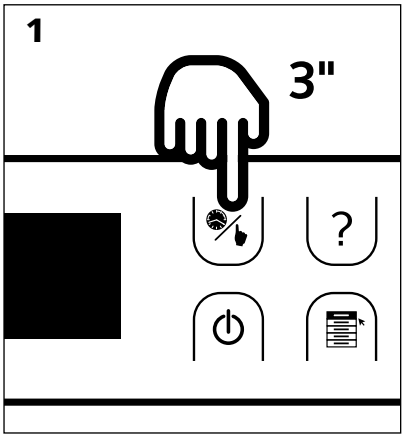

La fonction calendrier permet de paramétrer le démarrage et l'arrêt automatique du foyer ainsi que le réglage de la puissance et de la température de consigne. Pour accéder à ce menu ainsi que pour activer ou désactiver le mode calendrier, appuyer plus de 3 secondes sur la touche

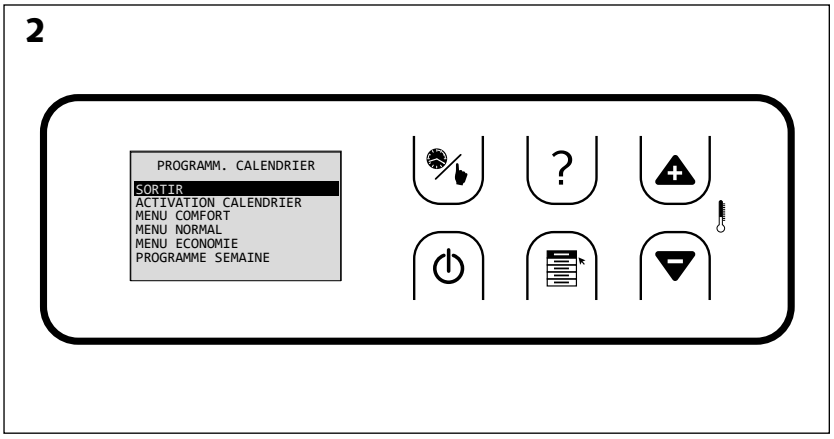

Attention!
Dans le cas où une alarme s'active sur l'appareil, le calendrier se désactive automatiquement afin de protéger le système. Lorsque les causes de l'alarme sont résolues, il faut réactiver le calendrier.

Le menu calendrier est composé du sous-menu suivant :

Sortir : sortir du menu calendrier.

Activation calendrier : permet d'activer ou de désactiver le mode calendrier. Il est possible de planifier 4 programmes différents.
Pour désactiver le mode calendrier choisir le programme "normal".

Menu comfort : réglage de la puissance ou de la température maximale lors de la programmation.

Menu normal : réglage de la puissance ou de la température moyenne lors de la programmation.

Menu économie : réglage de la puissance ou de la température minimale lors de la programmation.

Programme semaine : permet de réaliser les différents programmes (maximum 4).

Attention!
Les réglages dans les menus comfort, normal et économie se font soit en niveau de puissance soit en température. Pour passer du niveau de puissance à la température et inversément, il faut :
> revenir à l'écran d'accueil

> appuyer brièvement sur la touche

> appuyer sur les touches et pour activer ou désactiver la régulation thermostatique. Lorsque la régulation est activée, les réglages se font au travers de la température souhaitée en degrés Celcius. Dans le cas contraire, les réglages se font en niveaux de puissance (compris entre 1 et 20).

Configuration du mode calendrier

1. Définir les 3 températures de référence.

Le mode calendrier varie entre 4 états : un état où l'appareil est éteint et 3 états représentant trois niveaux de température (un niveau inférieur, un niveau intermédiaire et un niveau supérieur). La première étape est de définir ces 3 valeurs entre lesquelles l'appareil va varier. Le choix peut s'effectuer soit en niveau de puissance soit en température, pour ce faire activer ou désactiver la régulation thermostatique (cf. chapitre «Mode calendrier»).

> Appuyer plus de 3 secondes sur le bouton pour rentrer dans le menu «programmation calendrier».
> Entrer successivement dans les menus économie, normal et comfort pour y définir les températures souhaitées.
Le menu économie définit la température la plus basse, le menu normal définit la température intermédiaire et la température la plus élevée se définit dans le menu comfort.

Note :
Une fois dans le menu «Programmation calendrier» utiliser les touches et pour naviguer dans le menu. Appuyer brièvement sur la touche pour entrer dans les menus economie, normal et comfort. Appuyer longuement sur cette même touche pour revenir au menu «programmation calendrier».

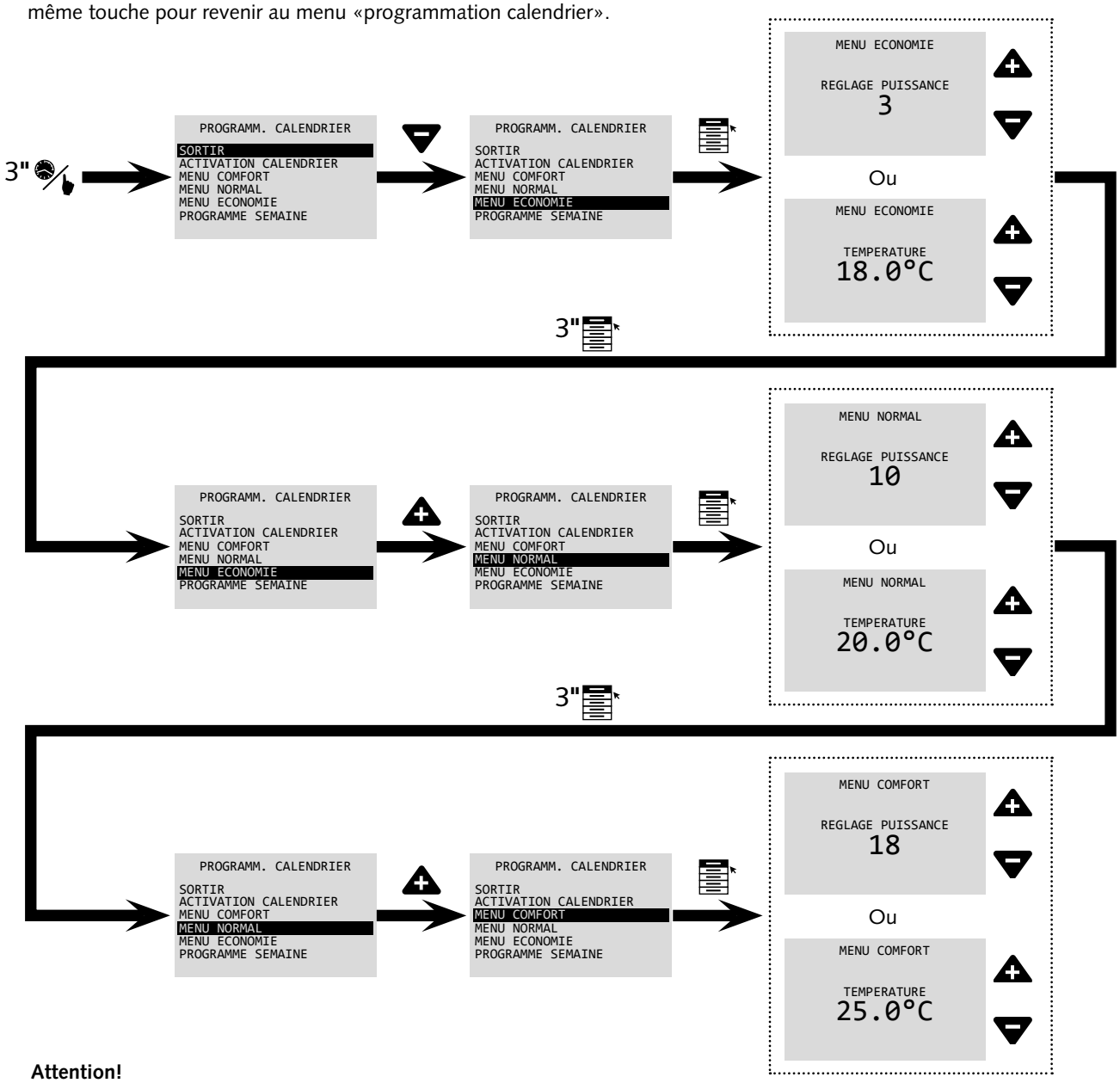

Attention!
Quand le calendrier est activé, le niveau de puissance ou température de consigne pris en compte est celui défini dans "menu comfort", "menu normal" et "menu économie".

Quand le calendrier est désactivé, le niveau de puissance ou température de consigne pris en compte est celui réglé via le bouton (voir p.19).

2. Réaliser la planification.

La planification des différents calendriers (maximum 4) s'effectue dans le menu «Programme semaine».
Cet écran présente les informations suivantes :

1. 24 nombres correspondant aux 24 heures qui composent une journée.
2. Chaque heure est subdivisée en 2 demi-heures représentées par une barre.
   La hauteur de la barre indique le programme appliqué à ce moment de la journée :
   a : l'appareil est éteint.
   b: la température ou le niveau de puissance est celui défini dans le mode économie.
   c: la température ou le niveau de puissance est celui défini dans le mode normal.
   d: la température ou le niveau de puissance est celui défini dans le mode comfort.

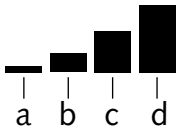

3. Un chiffre indiquant le numéro du programme tel qu'il sera représenté dans le menu «activation calendrier»
4. Le nom du jour concerné.
   Réaliser le programme successivement pour chaque jour de la semaine.
5. L'onglet «Copier» donne l'opportunité de copier l'ensemble de la programmation du jour affiché pour l'appliquer via l'onglet coller à un jour différent.
6. L'onglet «Coller» applique l'ensemble des réglages précédemment copiés.
7. L'onglet Sortie.

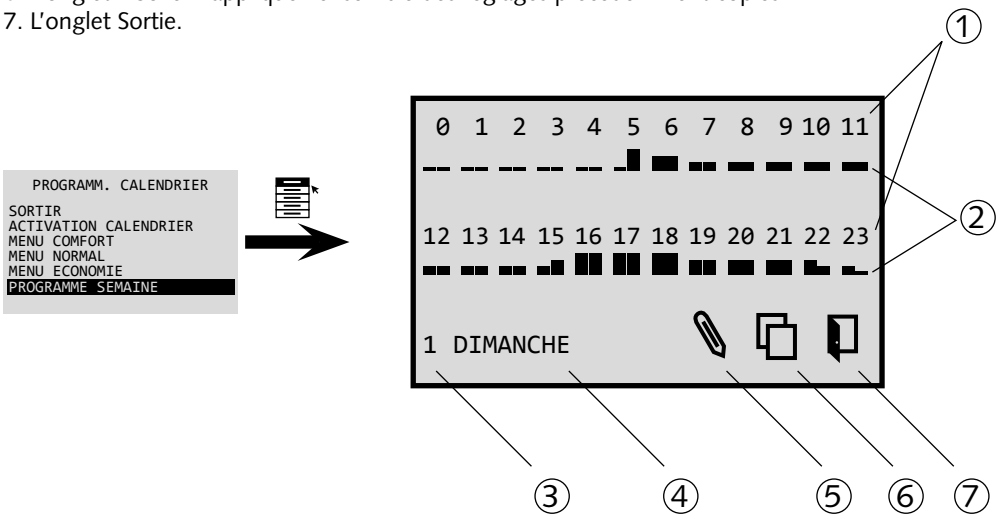

Note:
Une fois l'écran «Programme semaine» affiché, déplacer le curseur à l'aide des touches ▲ et ▼..
Pour modifier l'élément en surbrillance, appuyer sur .
Pour sortir du menu «Programme semaine», mettre l'icône 7 en surbrillance et appuyer sur .

3. Activer la planification.

> Entrer dans le menu «Activation calendrier»
> Choisir la planification souhaitée.
> Pour l'activer , appuyer sur

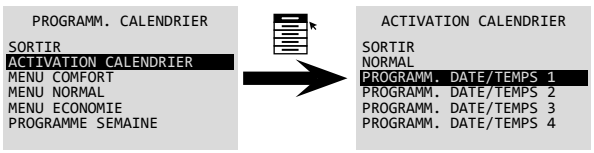

Le calendrier est alors activé et le poêle s'allumera/s'éteindra aux heures programmées.
Le rond noir dans le coin inférieur gauche de l'écran indique l'état actif du poêle.

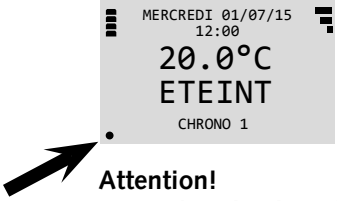

Attention!
En mode calendrier, le poêle est constamment actif. Appuyer sur le bouton ⏻ reviens donc à éteindre completement l'appareil et sortir du mode calendrier.

Extinction du Stûv P-10

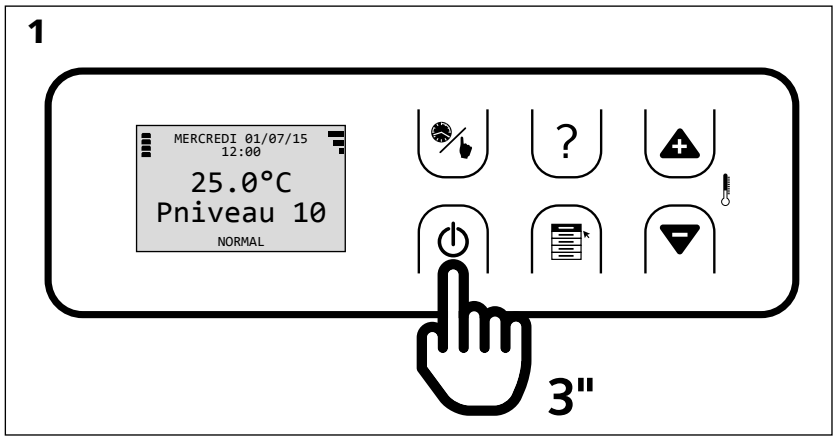

> Pour éteindre le foyer, appuyer 3 secondes sur le bouton ⏻

A partir de ce moment l'appareil va stopper l'une de ces deux vis d'alimentation et vider la seconde. Le Stûv P-10 continue donc à fonctionner pendant approximativement 15 minutes à une puissance équivalent à P10.

> Ne jamais débrancher l'appareil pour l'éteindre!

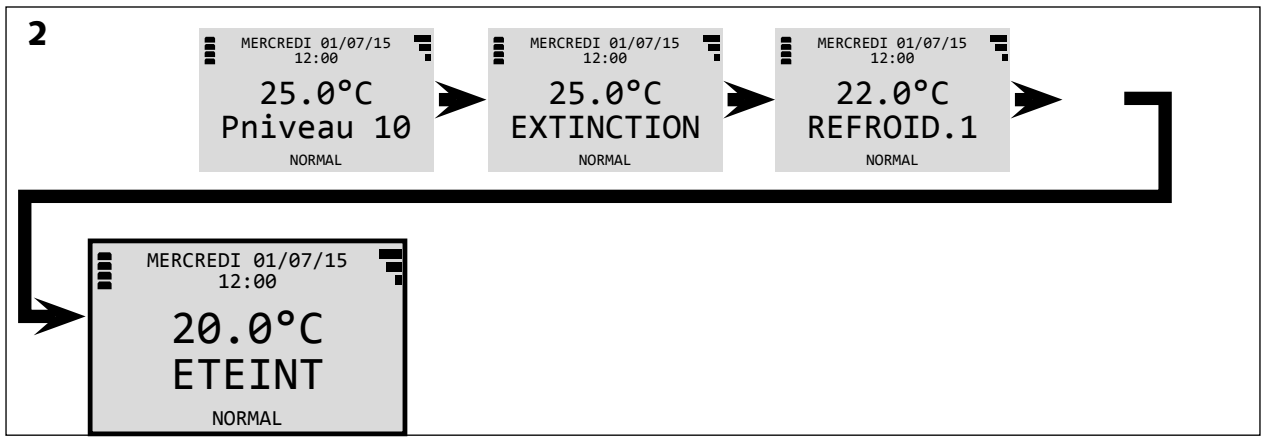

Attention !
Durant la première minute de la phase d'extinction, il est possible de relancer l'appareil en appuyant de nouveau sur ⏻ PAR CONTRE pour des raisons de sécurité ce n'est ensuite plus possible. Il faut alors attendre l'arrêt total de l'appareil (+- 1h45 min) pour pouvoir le relancer. Pendant ce laps de temps, l'appareil restera chaud et continuera à diffuser de la chaleur.

Entretien quotidien

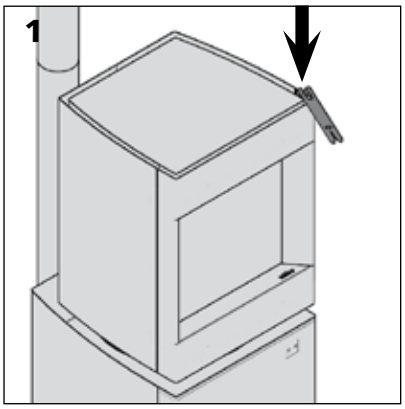

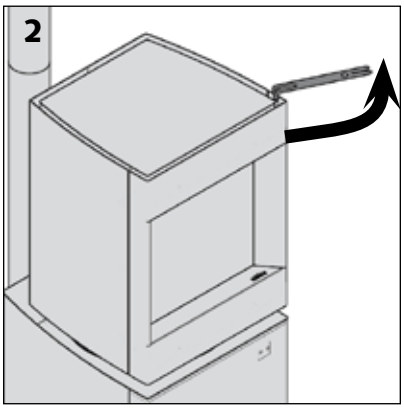

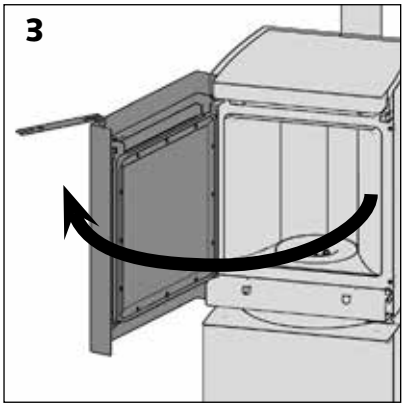

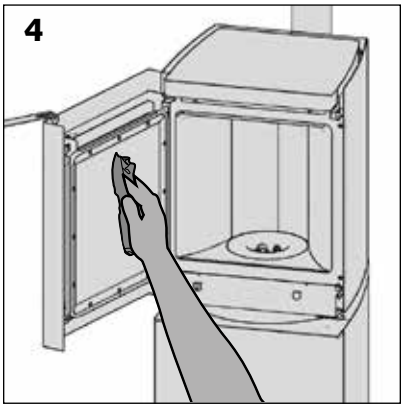

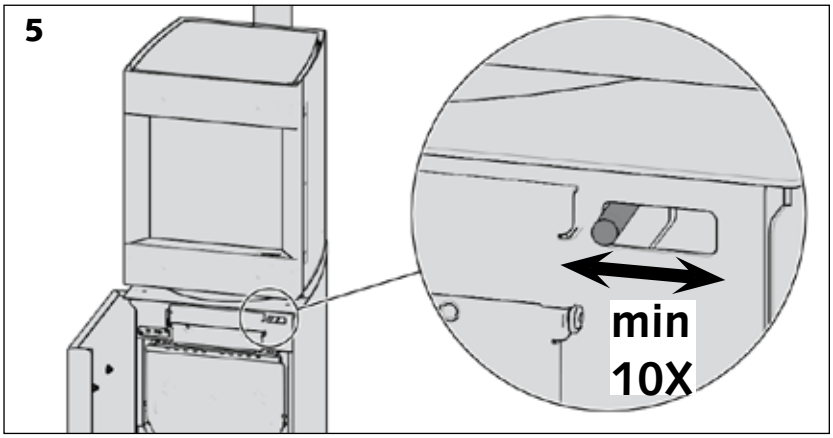

Attention

Avant de procéder à l'entretien, attendre le refroidissement complet.

Entretien des parties métalliques

Nettoyer avec un chiffon sec.

Nettoyage de la vitre

> Ouvrir la porte de la chambre de combustion à l'aide de la main froide [schémas 1,2 et 3].

> Nettoyer la vitre à l'aide d'un produit d'entretien prévu pour les vitres ordinaires [schéma 4].

Attention !
L'usage de produits décapants pour four provoque une destruction rapide des joints et détériore la peinture.

> Bien sécher la vitre car les résidus graisseux fixent la fumée.

Décendrage

Avant l'allumage de l'appareil :

> Ouvrir la porte basse.

> Utiliser la commande de décendrage, faire une dizaine de mouvements de la droite vers la gauche [schéma 5].

> Vérifier qu'à la fin, la commande ait bien repris sa position initiale (tige à droite).

Attention!

Ne décendrer que quand l'appareil est éteint!

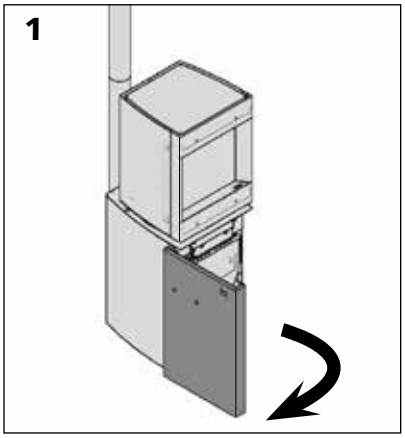

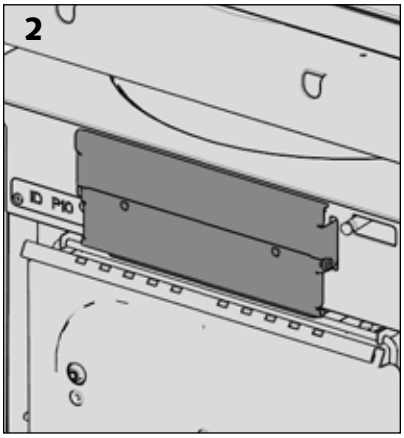

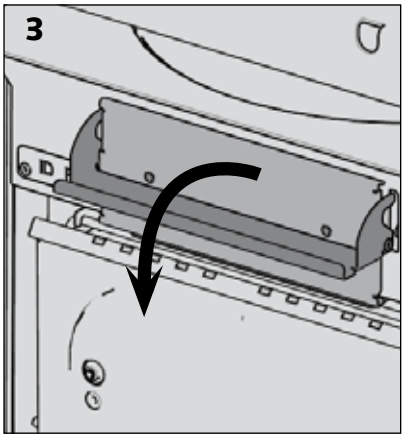

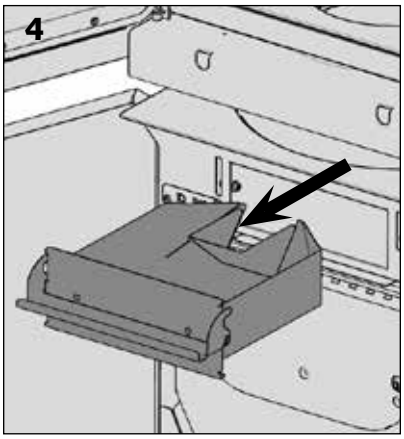

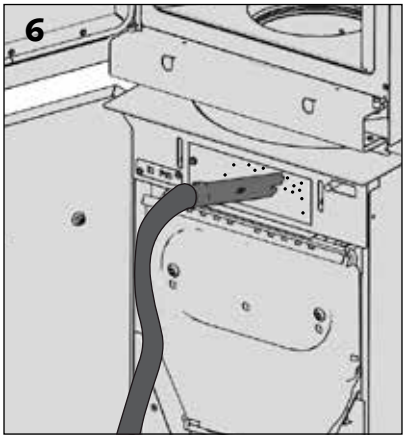

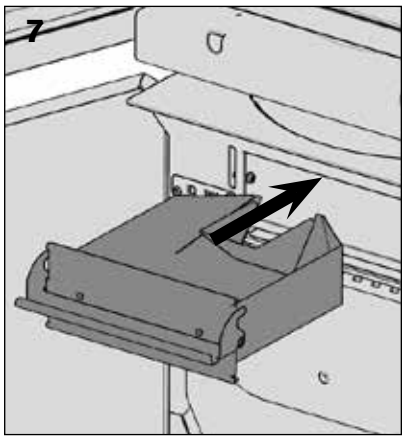

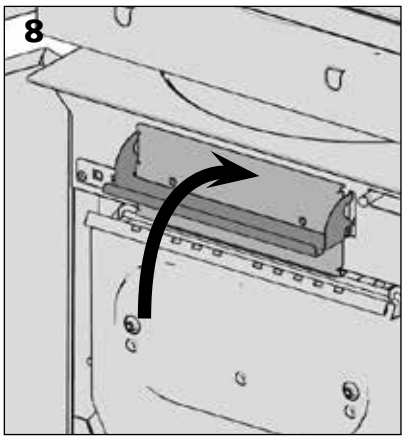

Attention

Avant de procéder à l'entretien, attendre le refroidissement complet.

Vidage du cendrier et nettoyage de son logement.

> Tous les 150 Kg de pellets brûlés, vider le cendrier.

Attention !
Ne retirer le cendrier que lorsque l'appareil est éteint.
Ne jamais toucher le cendrier lorsque l'appareil est en fonctionnement (risque de brûlures).

Prendre garde que les braises et cendres soient froides avant de les jeter dans un contenant pouvant brûler ou fondre.

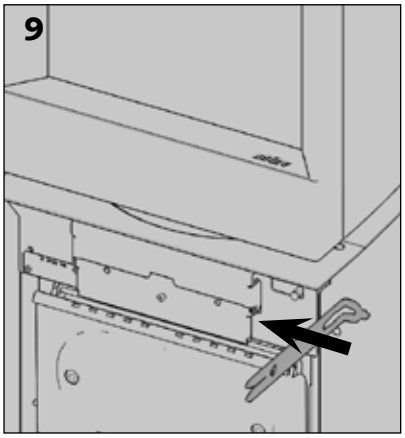

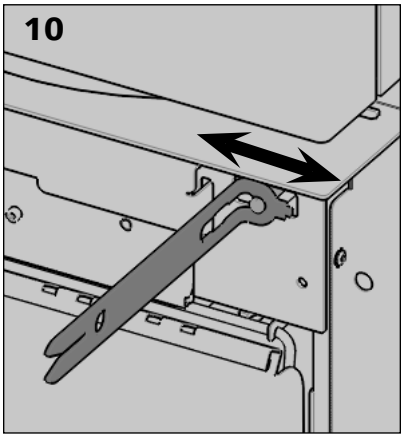

Si vous avez besoin d'actionner la grille ou d'enlever le cendrier alors que l'appareil est chaud, faites ces différentes opérations à l'aide de la main froide.

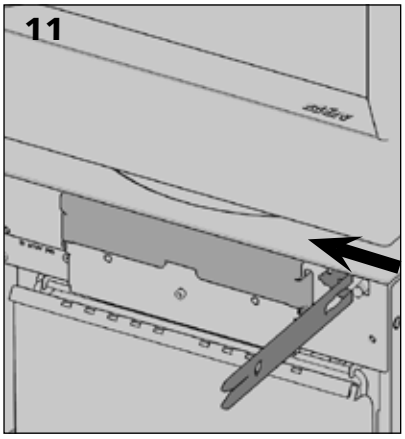

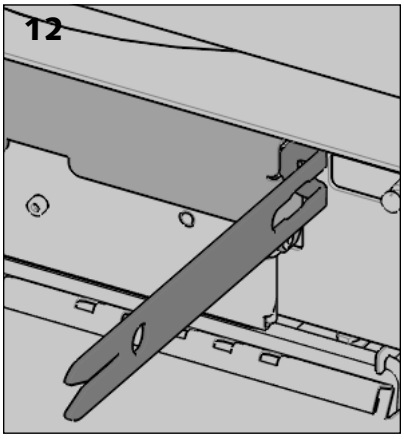

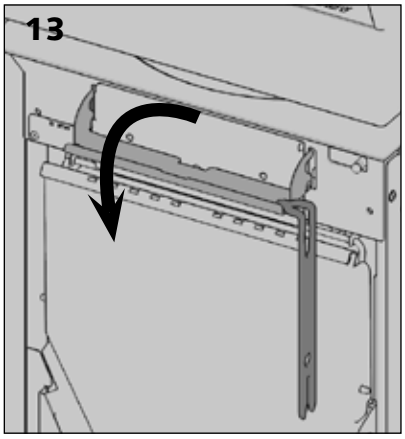

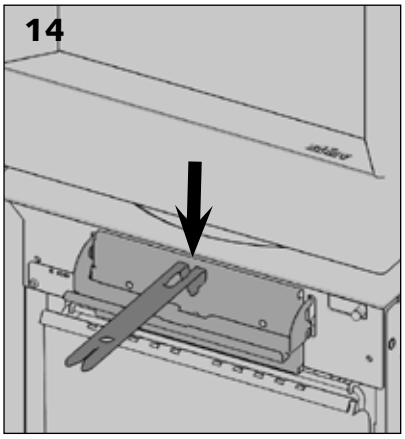

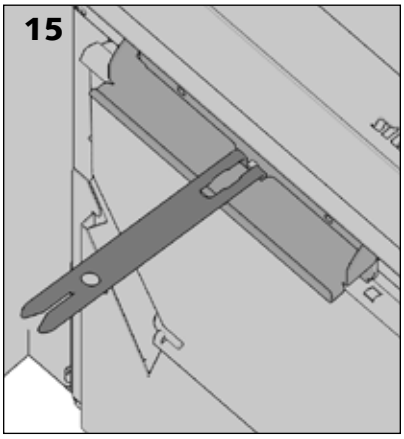

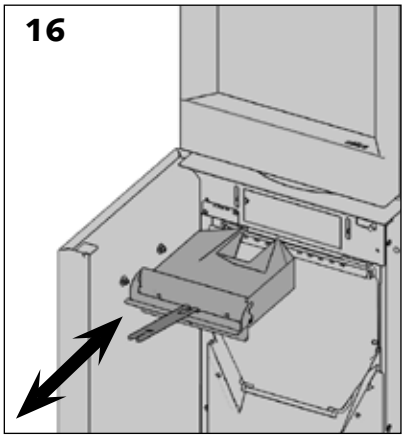

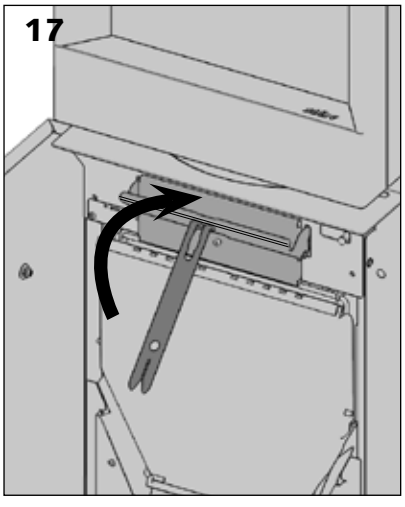

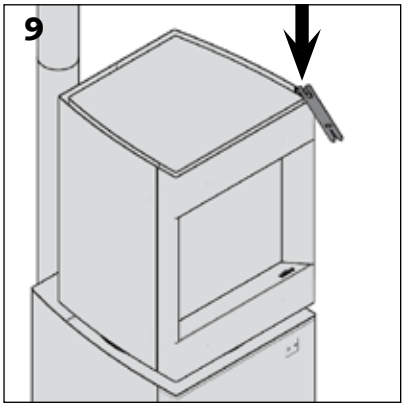

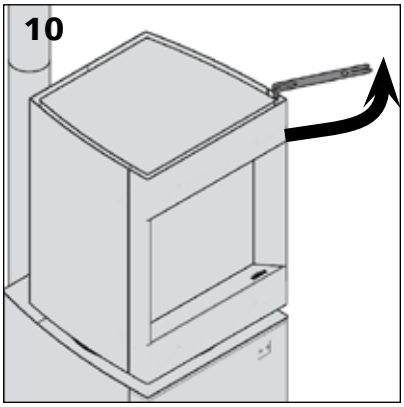

Nettoyage de la chambre de combustion.

> Ouvrir la porte de la chambre de combustion à l'aide de la main froide [shémas 9, 10 et 11].

> Aspirer l'intérieur de la chambre de combustion [schéma 12].

> Prendre soin de bien refermer la porte à l'aide de la main froide. S'assurer que la porte est correctement verrouillée.

Attention!
Il est proscrit d'ouvrir la porte de la lanterne tant que l'appareil est chaud.

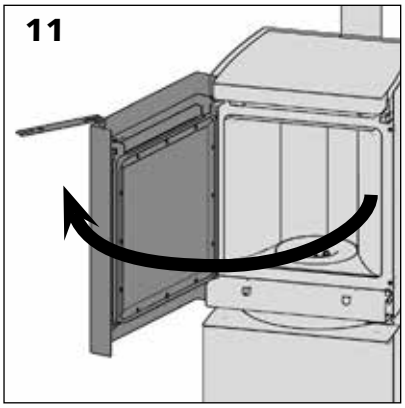

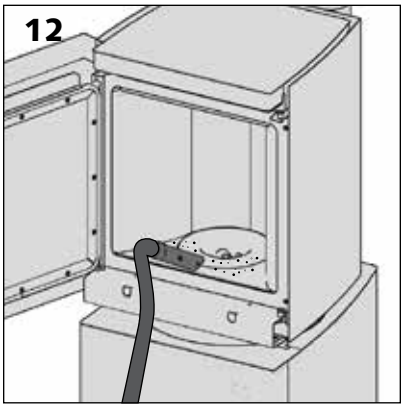

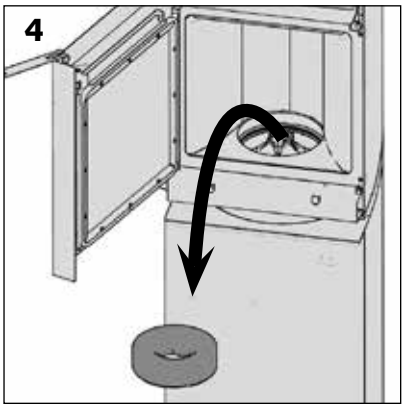

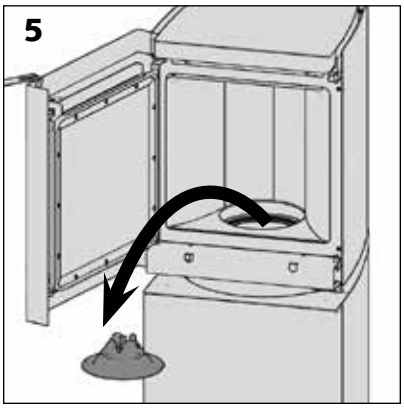

Nettoyage de la grille de décendrage

> Enlever l'anneau en vermiculite.

> Enlever le modeleur de flammes.

> Aspirer les grilles.

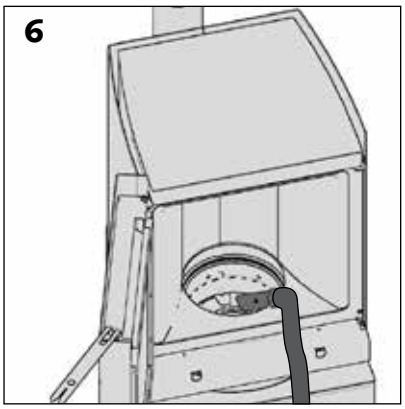

Entretien annuel

L'entretien annuel de votre Stûv P-10 doit être fait par un professionnel agréé par Stûv.

Annuellement il convient de :

- vider et nettoyer le réservoir à granulés.

Attention !
Ne remplir le réservoir qu'au moment de la réutilisation de l'appareil (afin d'éviter que les granulés ne se détériorent).

- nettoyer l'extracteur de fumées ainsi que les raccords de fumées.
- nettoyer l'échangeur.
- ramoner le conduit de fumée.
- contrôler le joint de porte.
- contrôler le joint de l'extracteur.
- remplacer le joint de la soupape de surpression.
- vérifier et nettoyer les différents éléments du brûleur.

Tableau des entretiens annuels

Date	Ramonage	Nettoyage du réservoir à granulés	Nettoyage de l'extracteur de fumée	Nettoyage de l'echangeur	Contrôle des joints	Vérification des éléments du brûleur	Intervenant	Remarques
.....	❑	❑	❑	❑	❑	❑	.....	.....
.....	❑	❑	❑	❑	❑	❑	.....	.....
.....	❑	❑	❑	❑	❑	❑	.....	.....
.....	❑	❑	❑	❑	❑	❑	.....	.....
.....	❑	❑	❑	❑	❑	❑	.....	.....
.....	❑	❑	❑	❑	❑	❑	.....	.....
.....	❑	❑	❑	❑	❑	❑	.....	.....
.....	❑	❑	❑	❑	❑	❑	.....	.....
.....	❑	❑	❑	❑	❑	❑	.....	.....
.....	❑	❑	❑	❑	❑	❑	.....	.....
.....	❑	❑	❑	❑	❑	❑	.....	.....
.....	❑	❑	❑	❑	❑	❑	.....	.....
.....	❑	❑	❑	❑	❑	❑	.....	.....
.....	❑	❑	❑	❑	❑	❑	.....	.....
.....	❑	❑	❑	❑	❑	❑	.....	.....
.....	❑	❑	❑	❑	❑	❑	.....	.....
.....	❑	❑	❑	❑	❑	❑	.....	.....
.....	❑	❑	❑	❑	❑	❑	.....	.....
.....	❑	❑	❑	❑	❑	❑	.....	.....
.....	❑	❑	❑	❑	❑	❑	.....	.....
.....	❑	❑	❑	❑	❑	❑	.....	.....
.....	❑	❑	❑	❑	❑	❑	.....	.....
.....	❑	❑	❑	❑	❑	❑	.....	.....
.....	❑	❑	❑	❑	❑	❑	.....	.....
.....	❑	❑	❑	❑	❑	❑	.....	.....
.....	❑	❑	❑	❑	❑	❑	.....	.....
.....	❑	❑	❑	❑	❑	❑	.....	.....
.....	❑	❑	❑	❑	❑	❑	.....	.....
.....	❑	❑	❑	❑	❑	❑	.....	.....
.....	❑	❑	❑	❑	❑	❑	.....	.....
.....	❑	❑	❑	❑	❑	❑	.....	.....

Interrupteur d'urgence

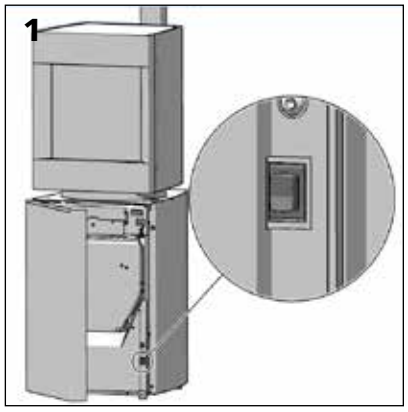

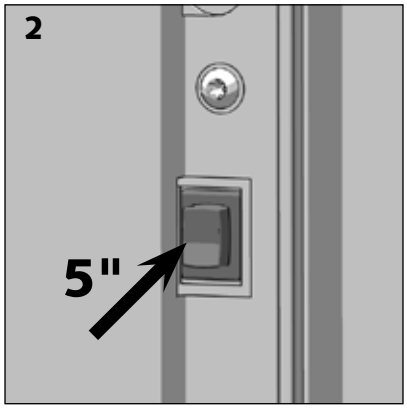

Dans l'éventualité d'un disfonctionnement ou de la perte de la télécommande, l'appareil est equipé d'un interrupteur d'arrêt d'urgence [schéma 1].

Appuyez 5 secondes sur cet interrupteur et le foyer passe en mode extinction [schéma 2].

Cet interrupteur peut également être utilisé de la même manière pour allumer le foyer si nécessaire. L'appareil démarrera alors dans le dernier mode utilisé (calendrier exclu). Nous recommandons toutefois de privilégier l'utilisation de la télécommande.

Signaux d'alarme

Alarme de dépression

Cette alarme traduit un dysfonctionnement du pressostat ou un manque de dépression.

Si cette alarme s'affiche :

> laisser l'appareil s'éteindre.

> contacter l' installateur.

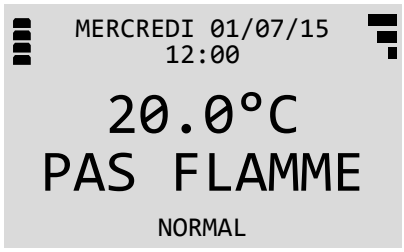

Alarme "absence de flamme"

Cette alarme traduit une température de fumée anormalement basse signifiant que la flamme s'est probablement éteinte.

Si cette alarme s'affiche :

> Laisser l'appareil s'éteindre

> Vérifier qu'il y a encore suffisamment de granulés dans le réservoir. Si ce n'est pas le cas, remplir le réservoir et tenter de rallumer l'appareil. Si l'alarme se reproduit, contacter l'installateur.

> Si le réservoir possède encore suffisament de pellets ou si l'alarme s'affiche alors qu'une flamme est bien présente, contacter l' installateur.

Alarme "pas d'allumage"

Cette alarme traduit un défaut d'allumage.

Si cette alarme s'affiche :

> Laisser l'appareil s'éteindre

> Vérifier qu'il y a encore suffisament de granulés dans le réservoir. Si ce n'est pas le cas, remplir le réservoir.

> Attention!
Nettoyer la grille de décendrage (voir chapitre entretien hebdomadaire) pour enlever les granulés imbrûlés.

> Tenter de rallumer l'appareil. Si l'alarme se reproduit, contacter l' installateur.

> Si le réservoir possède encore suffisamment de pellets ou si l'alarme s'affiche alors qu'une flamme est bien présente, contacter l' installateur.

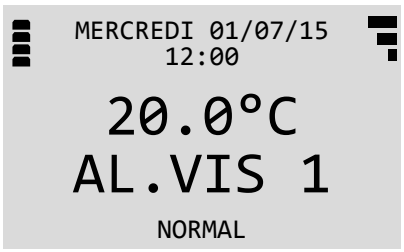

Alarme "vis sans fin 1"

Cette alarme traduit un dysfonctionnement de la vis primaire ou de son capteur de vitesse..

Si cette alarme s'affiche :

> Laisser l'appareil s'éteindre.

> Contacter l' installateur.

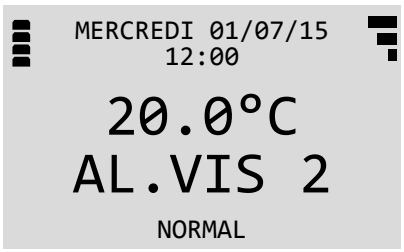

Alarme "vis sans fin 2"

Cette alarme traduit un dysfonctionnement de la vis secondaire ou de son capteur de vitesse..

Si cette alarme s'affiche :

> Laisser l'appareil s'éteindre.

> Contacter l'installateur.

Alarme "sonde ambiante"

Cette alarme traduit un dysfonctionnement de la sonde de température ambiante sur l'appareil.

Si cette alarme s'affiche :

> Laisser l'appareil s'éteindre.

> Contacter l'installateur.

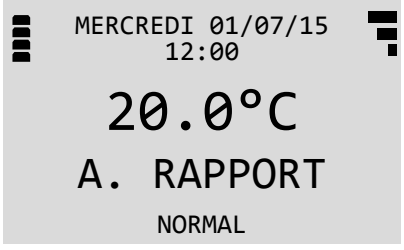

Alarme "rapport"

Cette alarme traduit un rapport de vitesse anormal entre les vis 1 & 2.

Si cette alarme s'affiche :

> Laisser l'appareil s'éteindre.

> Contacter l' installateur.

Alarme "TEMPMAX"

Cette alarme traduit une surchauffe de l'appareil.

Si cette alarme s'affiche :

> Laisser l'appareil s'éteindre.

> Si vous effectuiez un décendrage prolongé lorsque l'appareil s'est mis en sécurité, redémarrez le foyer une fois le Stûv P-10 refroidi. Attention ! Le décendrage et le vidage du cendrier sont proscrits lorsque l'appareil est en fonctionnement

> Si vous n'avez pas effectué de décendrage au moment de la mise en sécurité, vérifiez que la grille est bien positionnée.

> Pour redémarrer l'appareil, il convient de réarmer l'interrupteur de sécurité. le bouton rouge de l'interrupteur ne se réarmera que si l'appareil est refroidi.

> Si la grille était bien positionnée au moment de l'alarme ou si l'alarme se reproduit, veuillez contacter votre installateur.

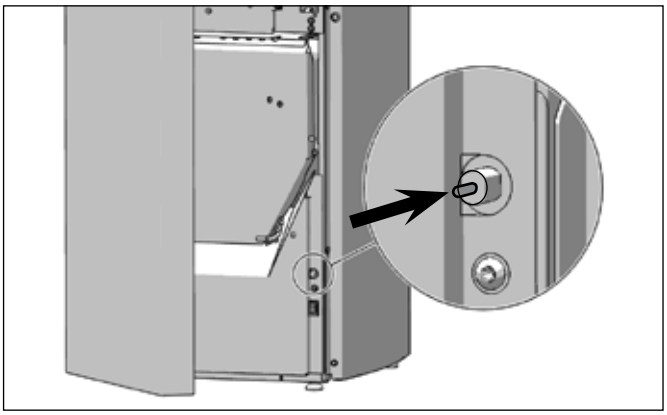

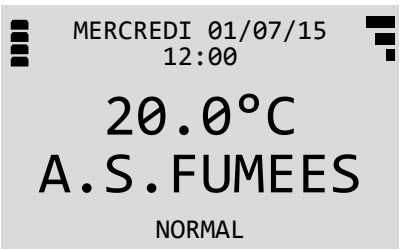

Alarme "sonde fumées"

Cette alarme traduit un dysfonctionnement de la sonde de température de fumée sur l'appareil.

Si cette alarme s'affiche :

> Laisser l'appareil s'éteindre.

> Contacter l'installateur.

Alarme "extracteur"

Cette alarme traduit un dysfonctionnement de l'extracteur de fumée ou de son capteur de vitesse.

Si cette alarme s'affiche :

> Laisser l'appareil s'éteindre.

> Contacter l'installateur.

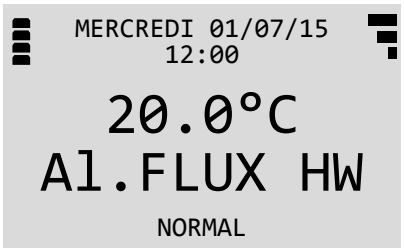

Alarme "flux hardware"

Cette alarme traduit un dysfonctionnement du capteur de flux.

Si cette alarme s'affiche :

> Laisser l'appareil s'éteindre.

> Contacter l' installateur.

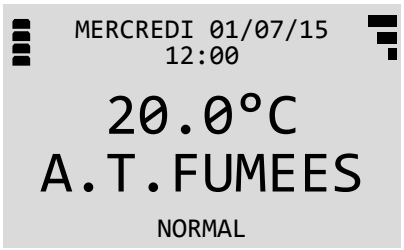

Alarme "température fumées"

Cette alarme traduit une mesure trop élevée des températures de fumée.

Si cette alarme s'affiche :

> Laisser l'appareil s'éteindre.

> Contacter l' installateur.

Alarme "température carte électronique"

Cette alarme apparait lorsque la carte électronique dépasse 70°C.

Si cette alarme s'affiche :

> Laisser l'appareil s'éteindre.

> Contacter l'installateur.

Alarme "fuite"

Cette alarme apparait lorsque le capteur de débit mesure un débit trop faible.

Si cette alarme s'affiche :

> Laisser l'appareil s'éteindre.

> Vérifier la bonne fermeture de la porte, l'étanchéité de celle-ci et des différents joints.

> Vérifier la bonne fermeture du cendrier.

> Vérifier que le conduit de fumée n'est pas bouché.

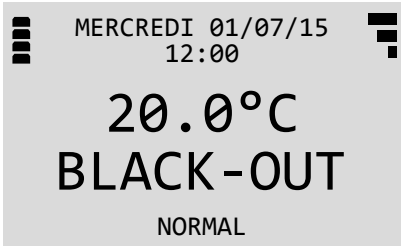

Alarme "BLACK-OUT"

Cette alarme intervient lorsque l'appareil est privé d'électricité pendant plus de 10 minutes alors que le foyer est en fonctionnement.
> Appuyer longuement sur "⏻".
> Laisser le foyer s'éteindre
> Faire un nettoyage de grille avant d'allumer de nouveau l'appareil.

Alarme "basgranule"

Cette alarme indique que le niveau de granulés dans le réservoir est bas. Si le réservoir n'est pas rechargé dans le délai indiqué sur la télécommande, le foyer s'éteindra et indiquera alors "fingranule".

Prise de connaissance d'une alarme.

Lorsqu'une alarme survient, le foyer emet un signal sonore, pour vous avertir.
Pour indiquer que l'utilisateur a bien pris connaissance du phénomène, il est nécessaire d'appuyer longuement sur la touche ⏻ . **(attention: pour certaines alarmes, un délai de 5 minutes est nécessaire avant de pouvoir acquitter l'alarme en appuyant sur ⏻ .)**

Une fois cette opération effectuée, le foyer se met en mode "refroidissement".

Rappel :
La mise en alarme de l'appareil désactive le mode calendrier.

Comment connaitre la version de software installée ?

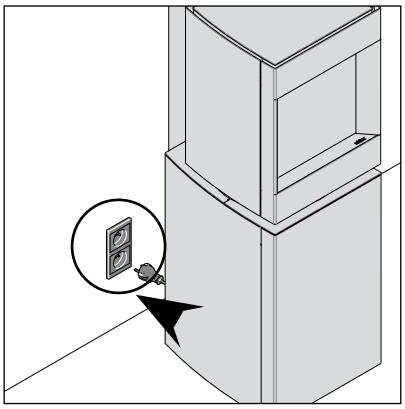

Lorsque l'appareil est mis sous tension, la télécommande affiche un écran indiquant la version de software installée.

Si la version installée est inférieur à la version 29, contacter l'installateur pour une mise à jour.

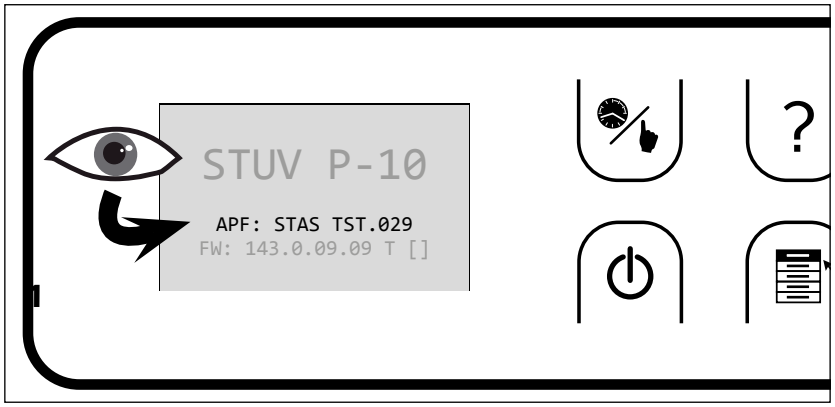

Où trouver le numéro de série ?

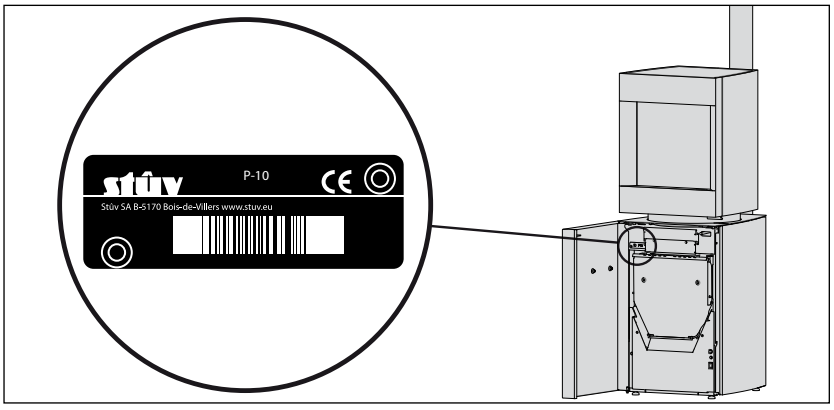

Si vous rencontrez un problème, veuillez prendre contact avec votre installateur en lui communiquant le numéro de série de votre appareil.

DECLARATION DE PERFORMANCE (EU 305-2011)

Stûv P-10
Appareil de chauffage domestique à granulés de bois
répondant à la norme : EN 14785 : 2006
Combustible recommandé : granulés de bois exclusivement

Fabriqué par :

Stûv s.a
Rue Jules Borbouse, 4 B-5170 Bois-de-Villers
Tél: +32(0)81.43.47.96 - Fax: +32(0)81.43.48.74
info@stûv.com www.stuv.com

Organisme notifié :

1881 - IMQ Primacontrol
Via dell'Industria, 55, San Vendemiano TV, Italia

Systéme d'évaluation et de vérification de la constance des performances : 3
Numéro de rapport de test : CPR_15_022
Numéro de document QA151478501-FR

Normes européennes		EN 14785 : 2006
Caractéristiques essentielles		Performance
Emissions de CO	À puissance nominale : À puissance réduite :	0,001 % 0,028 %
Température des fumées à puissance nominale		173 °C
Puissance calorifique	Nominale : Diffusée dans la pièce : Diffusée dans l'eau :	8 kW 2,4 kW - kW
Rendement	À puissance nominale : À puissance réduite :	90,5 % 94,5 %
Pression d'eau maximale en fonctionnement		-
Température de surface		Réussi
Capacité de nettoyage		Réussi
Sécurité électrique		Réussi
Résistance mécanique (à supporter le conduit)		NPD
Sécurité incendie		
Réaction au feu		A1
Distances minimales par rapport aux matériaux combustibles	Epaisseur d'isolation arrière Epaisseur d'isolation latérale Epaisseur d'isolation au dessus Epaisseur d'isolation avant Epaisseur d'isolation par rapport au sol	70 mm 100 mm 500 mm 1000 mm 0 mm
Risque d'incendie suite à la chute de combustible brulant		Réussi

Les performances du produit identifié ci-dessus sont conformes aux performances déclarées Conformément au règlement (UE) n°305/2011, la présente déclaration des performances est établie sous la seule responsabilité du fabricant mentionné ci-dessus.

Bois-de-Villers, 2017

Gérard Pitance

Administrateur délégué et Fondateur

Jean-François Sidler

Directeur Général et Administrateur délégué

Fiche produit
EU 2015/1186

Stûv s.a
Rue Jules Borbouse, 4
B-5170 Bois-de-Villers
info@stuv.com – www.stuv.com

Référence du modèle:
Stûv P-10

Classe d'efficacité énergétique	A++
Puissance thermique directe	**8,0 kW**
Puissance thermique indirecte	**–**
Indice d'efficacité énergétique	**130**
Rendement utile à la puissance thermique nomimale	**90,5 %**
Rendement utile à la charge minimale	**94,5 %**

Précautions particulières qui doivent être prises lors du montage, de l'installation ou de l'entretien du dispositif de chauffage décentralisé:

Consulter les instructions d'installation, d'utilisation et de maintenance

L'EXTENSION DE GARANTIE STÛV : UNE DÉMARCHE SIMPLE POUR PLUS DE TRANQUILLITÉ

Ce foyer a été conçu pour vous offrir un maximum de plaisir, de confort et de sécurité. Fabriqué avec le plus grand soin, au départ de matériaux et de composants de qualité, il vous donnera satisfaction durant de longues années.

Si, malgré notre attention, il devait présenter une défectuosité, nous nous engageons à y remédier.

Si vous complétez votre formulaire de garantie endéans les 30 jours, Stûv vous offre une extension de la garantie légale.

Extension de garantie Stûv

L'extension de garantie Stûv concerne tout utilisateur d'un appareil Stûv (acheteur final). Elle prend cours à la date de facture de vente originale du vendeur à l'acheteur pour les foyers neufs (n'ayant fait l'objet d'aucune exposition ni utilisation). Pour les foyers d'occasion, elle prend cours à la date de facture de vente originale de Stûv au vendeur.

Durée de la garantie

La garantie légale est de 2 ans sur les composants couverts.

La durée de la garantie étendue est de :

3 ans sur le corps du foyer

2 ans sur les composants électriques et électroniques (ventilateur, thermostat, interrupteur, câblage,...)

3 ans sur les autres pièces (grille de fond, mécanisme de porte, charnières, poulies, glissières, fermoirs,...)

Seule la facture de vente établie par le revendeur à l'acheteur final est valable comme preuve pour la garantie.

Le bénéfice du droit à l'extension de garantie se fera sous réserve du respect des conditions d'applications et de la véracité des informations communiquées à Stûv.

Conditions d'application de l'extension de garantie

1. avoir acheté son foyer chez l'un de nos revendeurs officiels. La liste est disponible sur notre site www.stuv.com

2. compléter le formulaire en ligne sur http://tech.stuv.com/fr/pellets/garantie/extension-de-garantie.html endéans les 30 jours qui suivent la date de facture de solde.

Seuls les formulaires dûment complétés seront pris en compte.

Vous recevrez ensuite votre certificat de garantie Stûv, par e-mail à l'adresse communiquée. Conservez bien ce document. En cas de problème avec votre foyer, adressez-vous à votre revendeur. Vous devrez lui présenter le certificat pour que la garantie commerciale soit effective.

Les foyers Stûv sont garantis contre :

– les défauts de fabrication,

– les défauts de peinture dans les parties extérieures visibles du foyer.

Les garanties légales et son extension ne couvrent pas:

– les pièces d'usure (ex. grille de décendrage, joints, modeleur flamme, main froide) qui nécessitent d'être remplacées de temps en temps en usage normal,

– le support de grille de décendrage et la vitre du foyer.

– les décolorations apparaissant dans l'acier après utilisation,

– les défauts survenus lors, ou qui seraient la conséquence totale ou partielle :

> du non-respect des prescriptions et consignes d'installation, d'emploi et de maintenance,

> du montage/installation, modification ou réparation par des tiers,

> d'une installation par un installateur non-agréé,

> du non-respect des instructions d'installation,

> de modifications réalisées par l'installateur,

> d'un manque d'entretien,

> d'une cause extérieure telle qu'inondation, foudre, incendie…,

> de l'utilisation d'un combustible inapproprié (Seuls les granulés répondant à la norme ENplus/DINplusA1 sont appropriés. Veuillez consultez le mode d'emploi.

> de l'obstruction même partielle des conduits d'amenée d'air comburant et d'évacuation des fumées,

> d'un conduit de fumée inapproprié à l'installation,

– les fissures de chaleur apparaissant normalement dans les parois environnantes,

La garantie est limitée à l'échange des éléments reconnus défectueux, à l'exclusion des frais liés au remplacement, dommages et intérêts. Les pièces de remplacement fournies en garantie sont garanties pour la période de garantie restant à courir.

** extension de la garantie légale (de 2 ans) à 3/2/3 ans sous respect des conditions d'application (voir encadré)*

Complétez votre formulaire de garantie directement en ligne sur www.stuv.com !

Votre responsabilité

Nous vous recommandons instamment :

- de confier son installation (ou en tout cas son contrôle) à un professionnel qualifié qui pourra notamment vérifier que les caractéristiques du conduit de fumées correspondent au foyer installé et qui s'assurera que l'installation respecte les exigences nationales et régionales en la matière ;
- de lire attentivement le mode d'emploi et respecter le programme d'entretien ;
- de faire ramoner le conduit régulièrement pour vous assurer un fonctionnement optimal. Nous préconisons le ramonage une à deux fois par an minimum, et impérativement avant de remettre le foyer au feu après une longue période d'interruption, soit en général juste avant la nouvelle saison de chauffe.

Remarque

En tant que consommateur, vous avez des droits légaux au titre de la législation nationale applicable régissant la vente des biens de consommation. Vos droits ne sont pas affectés par la présente garantie commerciale.

federal public service
HEALTH, FOOD CHAIN SAFETY
AND ENVIRONMENT

Royaume de Belgique

**SPF Santé publique, Sécurité de la Chaîne alimentaire et Environnement,
Direction générale de l'Environnement**

AR 12 octobre 2010 réglementant les exigences minimales de rendement et les niveaux des émissions des polluants des appareils de chauffage alimentés en combustible solide

Fabricant:	
Nom du fabricant	Stûv SA
Adresse du fabricant	Rue Jules Borbouse 4 B5170 Bois-de-Villers BELGIUM

Produit(s):		
Type de combustible	Renewable – Solid Fuel	
Type of products	Wood pellets-fired room heater NBN EN 14785	
Puissance	2.4 - 8	KW
Modèle	Stûv P-10	
Type	Pellet stove	
N° CE	CS-15-029	

Niveaux d'émission:		
CO	.001 % or mg/Nm3 or gr/Nm3	NBN EN 14785
PM	5 % or mg/Nm3 or gr/Nm3	NBN EN 14785
EFF	90.5 %	NBN EN 14785

federal public service
HEALTH, FOOD CHAIN SAFETY
AND ENVIRONMENT

informations supplémentaires :	
le nom de l'organisme agréé	IMQ PRIMACONTROL
Numéro de rapport	CPR-15-022
les coordonnées de la personne habilité à signer la déclaration	Thomas Duquesne
le lieu et la date de la déclaration	14-03-2016 Bois-de-Villers
Informations environnementales concernant les combustibles solides recommandés	• Pellets de bois
Informations environnementales concernant les combustibles solides non-recommandés	• Bûches de bois sec (< 20% Humidité) : Frêne, Hêtre, Chêne, Charme • Bûches de bois résineux • bois issus de la construction, traités, peints... • Pellets à base de bois traité, issus de la construction, peints…

Nous certifions par la présente que la série des appareils spécifiée ci-après est conforme au modèle type décrit dans la déclaration de conformité CE, qu'elle est fabriquée et mise sur le marché conformément aux exigences définies dans l'arrêté royal du 12 octobre 2010 réglementant les exigences minimales de rendement et les niveaux des émissions de polluants des appareils de chauffage alimentés en combustible solide.

	Thomas Duquesne

CONTACTS

Les foyers Stûv sont conçus et fabriqués en Belgique par:

Stûv sa
rue Jules Borbouse 4
B-5170 Bois-de-Villers (Belgium)
info@stuv.com – www.stuv.com

Stûv se réserve le droit d'effectuer des modifications sans préavis.
Cette notice a été élaborée avec le plus grand soin ; nous déclinons néanmoins
toute responsabilité pour quelqu'erreur qui aurait pu s'y glisser
Éditeur responsable : Gérard Pitance – rue Jules Borbouse 4 – 5170 Bois-de-Villers – Belgique

[nl] [de] [it] [es] [pt] [cz] [en] [fr] >
Vous pouvez obtenir ce document dans une autre langue : veuillez consulter votre distributeur ou www.stuv.com